10e Année. - N° 167. - 25 Janvier 1934. Prix : 2 frs

la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle syndicaliste révolutionnaire

DANS CE NUMÉRO :

la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle syndicaliste révolutionnaire
(Paraissant le 10 et le 25)
54, rue du Château-d'eau — PARIS (10e)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES
Trois mois.... 10 fr.
Six mois.... 20 fr. Un an.... 40 fr.

EXTERIEUR
Trois mois.... 13 fr.
Six mois.... 26 fr. Un an.... 50 fr,

Permanence :
Tous les soirs de 18 à 19 heures
54, rue du Château-d'Eau

Adresser la correspondance relative à la rédaction générale à *LOUZON, avenue Fragonard, Cannes (A.-M.)*

Celle relative à la Renaissance du Syndicalisme à *CHAMBELLAND, 54, rue du Château-d'Eau, Paris (Xe).*

Celle relative à l'administration à *BARAT, 54, rue du Château-d'Eau, Paris* (Xe)

(Utiliser pour les envois de fonds notre compte de chèques postaux : « Révolution Prolétarienne » 734-99 Paris).

Ni Korespondas per Esperanto

La Ligue Syndicaliste

La Ligue Syndicaliste se propose :

1° De travailler à la réalisation de l'unité syndicale, à la reconstitution d'une seule C. G. T. et d'une seule Internationale syndicale;

2° De sortir les deux C.G.T., l'une de l'ornière de la collaboration gouvernementale, l'autre de l'ornière de la collaboration politique, pour les ramener dans la voie de l'indépendance syndicale hors de laquelle l'unité est impossible ;

3° De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser dès maintenant le maximum d'action commune contre le patronat et contre l'Etat ;

4° De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales ;

5° De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

SOMMAIRE :

Amis,
renouvelez sans retard votre abonnement

LES FAITS DE LA QUINZAINE

Chautemps-Badinguet

Ainsi, on vient de voir cette chose extravagante, monstrueuse, qui — si blasé qu'on soit sur l'antirépublicanisme des « républicains » — n'est tout de même pas sans stupéfier: ce qui, depuis la révolution française, fut l'une des revendications constantes de tout ce qui fut républicain ou même simplement libéral, la compétence du jury en matière de presse, a fait l'objet d'une demande de suppression de la part d'un gouvernement qui se dit « républicain » et « radical » !

On verra plus loin, dans l'article de Richard, l'historique détaillé de ce duel mémorable: ou bien le jury pour les délits de presse, c'est-à-dire des juges relativement indépendants, sinon de leur classe, au moins du gouvernement, et constituant ainsi, dans certaines limites, une relative garantie pour la liberté de la presse — ou bien le tribunal correctionnel, c'est-à-dire des juges « de carrière », dont la carrière précisément dépend du gouvernement et qui, en conséquence, toujours et en tous cas, rendent exactement les jugements que celui-ci leur dicte. Avec la compétence du tribunal correctionnel en matière de délit de presse, il n'y a plus de liberté de la presse ; la presse ne peut plus dire que ce que le gouvernement l'autorise à dire.

Eh bien ! si on excepte la législation dite d'« exception » des lois scélérates, un seul régime, depuis 1819, a osé donner au tribunal correctionnel, et non au jury, la compétence en matière de délits de presse : ce fut celui de Napoléon III !

Ce que Louis XVIII lui-même avait institué, ce que, au lendemain d'une tentative en sens contraire de Charles X, Louis-Philippe était obligé, pour être nommé roi, d'insérer dans la Charte, ce que, avec Gambetta dans le programme de Belleville, les républicains réclamèrent aussitôt que l'étreinte de l'Empire se desserra, le « républicain » Chautemps prétend le supprimer ! L'attaque contre les hommes politiques, devient justiciable de la correctionnelle ! Exactement comme avec l'homme de Décembre !

Et quel prétexte Chautemps donne-t-il donc pour revenir ainsi à la législation bonapartiste ? — L'affaire Stavisky ! C'est-à-dire l'affaire qui logiquement aurait dû conduire à une législation exactement contraire.

Car qu'a donc montré l'affaire Stavisky ? La corruption des parlementaires et des hauts fonctionnaires. Et quelles mesures Chautemps propose-t-il contre cette corruption : il propose d'empêcher qu'on la révèle.

Qu'a montré l'affaire Stavisky ? Que de tous les corps constitués, l'un des plus corrompus, sinon le plus corrompu, était la magistrature. Que propose Chautemps ? Il propose de confier à ce corps la répression des révélations concernant la corruption !

La conséquence logique de l'affaire de Bayonne eut été d'accroître davantage la liberté de la presse, de donner à chacun les plus grandes facilités pour dénoncer et prouver les prévarications des dépositaires de la puissance publique. La conséquence logique de l'affaire Stavisky eut été de déposséder la magistrature du maximum de ses attributions, de « décorrectionnaliser » le plus grand nombre de délits.

Or c'est exactement le contraire qu'on fait. Ainsi, on montre que loin de vouloir éviter le retour des escroqueries et de la corruption, ce qu'on cherche : c'est simplement empêcher qu'elles ne soient connues. Le scandale, ce n'est pas Stavisky ; c'est qu'on ait dénoncé Stavisky !

Quel que soit le sort final réservé à l'infâme projet de loi qu'il a fait déposer par son collègue, l'ancien associé de Sacazan, Chautemps est jugé : en tentant de rétablir une législation que seul, depuis plus d'un siècle, Louis-Bonaparte avait osé instituer, Chautemps s'est situé à son exact niveau : au niveau de Badinguet. En prétendant réduire au silence, sous peine des condamnations par ordre de la correctionnelle, ceux qui dénonceraient les corrompus, Chautemps s'est fait leur complice.

Sous Chautemps comme sous Tardieu Chiappe se fout de la loi

Pendant que Chautemps s'essaie à supprimer la liberté de la presse, son préfet continue à supprimer la liberté individuelle. L'autre jour, le 16 décembre, une réunion d'indigènes musulmans se tenait à Paris rue Ordener. La réunion était naturellement parfaitement légale ; pas de troubles, aucuns délits. A la sortie néanmoins... les 80 assistants furent arrêtés et conduits au poste !

Lorsque le préfet d'Empire, Chiappe, qui considérerait comme une injure qu'on puisse supposer qu'il ait le moindre respect pour la loi ou les droits de l'homme, osa inaugurer sous Tardieu le système dit des « arrestations préventives » par lequel un jour de 1er mai des milliers d'ouvriers furent arrêtés parce qu'on les supposait s'apprêter à commettre ce crime : faire pointer leurs cartes syndicales — Herriot fit éclater son indignation. Et il eut raison!

Aujourd'hui, le même Chiappe continue le même système, avec même cette circonstance aggravante, que cette fois il ne s'agissait de « prévenir » rien du tout, même pas un pointage de cartes — et Herriot se tait... Car c'est au service du parti d'Herriot que Chiappe met maintenant son arbitraire.

Nous sommes achetés

Eh oui, nous aussi nous sommes achetés, et par la police encore ! Nos camarades d'Alger nous signalent en effet que tous les exemplaires de notre numéro contenant l'article sur le scandale des chemins de fer algériens, mis en vente dans

les kiosques d'Alger, ont été achetés par la police.

Nous sommes vraiment reconnaissants à M. Carde, gouverneur général de l'Algérie, de contribuer ainsi au soutien financier de la R. P.... *Si au moins ce n'était pas avec l'argent des contribuables !*

Mais que ce geste est caractéristique ! Pour éviter que ne soit révélée sa forfaiture, pour éviter que la population algéroise ne sache, preuves en mains, que le gouverneur général a délibérément violé la loi, qu'il a, en violation des devoirs élémentaires de sa charge, mis, de sa seule autorité, la plus vaste exploitation algérienne d'Etat sous le contrôle d'une compagnie privée, M. Carde fait acheter, avec l'argent de ceux qui précisément auraient intérêt à connaître la vérité, tous les exemplaires du journal qui l'a dite.

C'est ce qu'on appelle respecter la liberté de la presse !

C'est ce qu'on appelle économiser les deniers publics !

Fonctionnaires de gestion, mes amis, serrez-vous la ceinture, subissez sans vous plaindre la réduction de vos traitements, afin que gouverneurs généraux et autres fonctionnaires d'autorité, aient suffisamment d'argent pour organiser le silence sur leur acoquinement avec les grandes compagnies. Car vous pensez bien que s'il a suffi de quelques francs pour acheter les exemplaires de la R. P. *en vente à Alger, c'est par millions qu'il faut compter lorsqu'il s'agit d'acheter le silence de la grande presse.*

Se faire le terre-neuve du parlementarisme ce serait sombrer avec lui

La longue suite des scandales qui se succèdent à une cadence de plus en plus rapide et dont ceux qui tiennent la vedette ne sont qu'une infime part de tous ceux, ignorés ou insuffisamment dévoilés, qui forment le lot quotidien de la vie politique, administrative et judiciaire de notre république, dresse contre le régime parlementaire, des couches de plus en plus nombreuses de la population. Et c'est justice !

Oui, mais dans l'anti-parlementarisme il y a le fascisme ! Et ne devons-nous pas alors, par crainte du fascisme, courir au secours du parlementarisme, même pourri ?

Ce serait là la plus grande faute. Loin de chercher à sauver le parlementarisme, le syndicalisme doit, s'il veut se sauver lui-même, prendre la tête *du mouvement anti-parlementaire. Ce ne lui est d'ailleurs pas difficile ; il n'a pour cela qu'à revenir à ses origines. Il y a 30 ans, ce n'était point* l'Action Française, *ou la Ligue des Contribuables, ou les petits commerçants qui représentaient l'anti-parlementarisme : c'était la C.G.T.*

Car il y a deux anti-parlementarismes diamétralement opposés : celui des réactionnaires, qui veut revenir en deça du parlementarisme, et celui des révolutionnaires qui veut aller au-delà. *Pour les réactionnaires, le parlementarisme c'est trop de liberté ; pour nous, c'est pas assez de liberté ! Le parlementarisme tel qu'il est issu des révolutions bourgeoises est un hybride d'autorité et de liberté. Comme tous les hybrides, il ne saurait être qu'une forme transitoire ; ne peuvent être stables que des régimes d'entière autorité ou d'entière liberté.*

A l'Etat fasciste, camouflé ou non, qui n'est autre que l'Etat absolutiste de jadis, comme à l'Etat parlementaire, opposons l'Etat des producteurs, l'Etat syndical, celui ou l'« administration des choses » aura remplacé le gouvernement des hommes, où il n'existera plus que des producteurs égaux ayant droit à une rémunération égale, et où de ce fait la liberté purement théorique du régime bourgeois, la liberté proportionnée à la richesse, sera remplacée par la liberté réelle d'hommes économiquement égaux.

Le jour où le syndicalisme, au lieu de s'accrocher aux basques de ce moribond, l'Etat bourgeois, osera dire : l'Etat, c'est moi ! les fantômes du passé, aussi bien que la pourriture présente, rentreront dans le néant.

Vers l'unité syndicale espagnole ?

On annonce de divers côtés l'existence de pourparlers entre les deux organisations syndicales espagnoles, l'Union Générale des Travailleurs, socialiste et réformiste, et la Confédération Nationale du Travail, anarchiste et révolutionnaire, afin de constituer entre elles un front commun de lutte.

Nous n'avons pas encore d'informations directes à ce sujet ; la quinzaine prochaine nous espérons pouvoir vous en donner ; mais nous ne voulons pas attendre jusque là pour dire combien une telle union serait saluée ici avec joie !

La R. P. *n'a pas ménagé ses attaques au parti socialiste espagnol, et, par voie de conséquence, à l'Union Générale des Travailleurs, lorsque les ministres socialistes tentèrent d'assassiner par la voie de la déportation et autres procédés de Guépéou, les syndicats de la C.N.T.*

Mais c'est précisément parce que nous nous sommes dressés et parce que nous nous dresserons toujours contre toute fraction du mouvement ouvrier qui tentera de détruire par la violence d'autres fractions ouvrières, que nous saluerons toujours avec enthousiasme, tout rapprochement qui éviterait le retour de semblables conflits.

Et c'est parce que nos camarades de la C.N.T. savent bien qu'ils nous trouveront toujours à leurs côtés pour défendre les principes et la pratique du syndicalisme révolutionnaire que nous nous croyons autorisés à leur dire: « Nous comprenons vos rancœurs ; nous savons qu'il est difficile d'oublier un passé tout récent ; cependant, s'il existe la moindre possibilité de réaliser, d'une manière ou d'une autre, l'unité d'action de la classe ouvrière espagnole, ne la laissez pas échapper ! Au-dessus des conceptions sociales il y a le fait même de la classe. Tout doit être subordonné à la solidarité de classe. Tout doit être subordonné à la nécessité de transformer cette solidarité passive qui consiste dans le fait pour chaque ouvrier d'avoir les mêmes intérêts et les mêmes ennemis, en une solidarité active : lutter ensemble contre l'ennemi commun. Ne faites point comme les communistes d'Allemagne et d'ailleurs : ne faites point passer les intérêts de classe, la solidarité de classe, après les intérêts de secte. »

R. L.

Une âme de boue et de sang

ENFIN, M. TARDIEU SE DÉFEND !

Enfin, M. André Tardieu se défend !

Pendant des années, il s'est laissé accuser sans jamais répondre publiquement à ses critiques. Il s'était contenté de présenter une apologie de sa conduite dans de gros livres pseudo-historiques comme *Le Mystère d'Agadir* et *La Paix*. Mais, au Parlement et dans la presse, il laissait dire et écrire sans daigner se justifier.

Pour la première fois, le vendredi 12 janvier 1934, à la Chambre des Députés, devant des adversaires surpris et — il faut l'avouer — quelque peu décontenancés, il a présenté sa défense. C'est la preuve que les coups des ennemis ont porté. La bête se secoue pour essayer de faire tomber la flèche : c'est donc qu'elle se sent touchée...

La défense de M. André Tardieu est bien celle qu'on pouvait attendre du louche et vaniteux personnage : elle est faite de demi-vérités déformées en leur interprétation, d'oublis intentionnels, d'audacieux mensonges, d'insinuations perfides, d'immondes calomnies contre de nobles morts.

Ce qu'a oublié de dire M. Tardieu

N'Goko-Sangha !

« Ah ! c'est bien simple, — s'exclame M. Tardieu. — Un territoire africain concédé par le Gouvernement français à des nationaux, mais non gardé à ses frontières, ni occupé sur sa superficie, était, de ce fait, volé, exploité, pillé par des Allemands, par des Anglais ».

Ce n'est pas tout à fait aussi « simple » que le déclare M. Tardieu.

Il oublie de dire que si le territoire de la concession était « pillé » par les commerçants allemands venus du Cameroun pour échanger des produits avec les indigènes, c'est que la Compagnie concessionnaire s'abstenait d'en exploiter les richesses (dans le rapport parlementaire rédigé par M. Maurice Viollette, la démonstration de ce fait, basée sur de nombreux témoignages d'officiers et d'administrateurs, est décisive.)

M. Tardieu oublie de rappeler que la Compagnie concessionnaire, préférant exploiter le budget français plutôt que le sol du territoire concédé, réclamait à l'Etat, sans honnêtes raisons d'équité ni décisives raisons de droit, une indemnité de plus de douze millions de francs, et que, pour tenter de l'obtenir par le chantage, elle utilisait les journalistes à son service, au premier rang desquels lui-même figurait.

Rappelant qu'il a « participé à cet arbitrage de 1910, présidé par le premier président de la Cour des comptes », il néglige d'expliquer clairement et de faire comprendre à ses auditeurs que c'était pour y représenter non point l'Etat, mais la Compagnie en lutte avec l'Etat dont il était alors fonctionnaire. Il oublie de rappeler que sur l'indemnité fixée à 2.300.000 francs-or — indemnité si exagérée qu'elle fut réduite plus tard à 1.100.000 francs-papier — l'assemblée des actionnaires décida de remettre à son président une somme de 400.000 francs, destinée à « *rémunérer certains concours* ».

Il oublie de rappeler que, pour tenter de faire obtenir l'indemnité illégale et injuste, il recommanda de rattacher la N'Goko Sangha à un consortium franco-allemand, et menaça le gouvernement français, au cas où celui-ci ne céderait point, d'une intervention allemande. Opération résumée en cette formule laijde du loyal Francis Francis de Pressensé :

« On a vu un patriote de métier, un des grands prêtres du culte de la revanche, tenter, pour arracher quelques millions au trésor de la France, un chantage à l'aide de l'Allemagne ».

Ne pouvant nier que l'article 124 du traité de Versailles mette à la charge de l'Allemagne l'indemnité de la N'Goko Sangha, M. André Tardieu conteste qu'il ait été chargé de rédiger cette partie du traité de Versailles :

« *M. Ernest Lafont.* — Vous n'étiez pas des négociateurs du traité de Versailles ?

« *M. André Tardieu.* — Non, pas de cela. (*Rires à l'extrême gauche*). »

Rires bien justifiés ; car la malice est un peu grosse : M. Tardieu n'était pas incapable de demander au camarade rédacteur de cette partie du traité le léger service ainsi rendu à ses anciens patrons de la N'Goko Sangha !

L'associé de M. Tardieu

Homs-Bagdad ! Sur ce point, M. Tardieu s'est montré plus bref. M. Ernest Lafont, parlant d'un « tiroir forcé » au Ministère des Affaires Etrangères, « par un collaborateur non pas parlementaire mais extra-parlementaire de M. Tardieu et de ses amis politiques et financiers », M. Tardieu s'est borné à dire : « Vous mentez ».

C'est lui qui mentait en qualifiant de mensonge cette allusion symbolique à son associé Maimon et au complice de Maimon, Rouet.

Dans un article paru ici-même, et dans la brochure *Un aspirant dictateur : André Tardieu* — dont la seconde édition, revue et corrigée, a paru à la *Librairie du Travail* — j'ai cité les textes les plus importants se rapportant à cette affaire ; et ces textes échappent à toute contestation. Un jeune turc, Youssouf Saïd bey, demande la concession d'une ligne entre Homs et Bagdad, et char-

ge un levantin, Maimon, de trouver les capitaux nécessaires. Celui-ci s'adresse, en France, à M. André Tardieu, alors grand journaliste, rédacteur du Bulletin de l'étranger au journal le *Temps*.

Les lettres échangées, dont le texte n'est pas contesté, précisent la nature du contrat liant Maimon et Tardieu. Les articles de Tardieu et ses lettres au ministre des Affaires étrangères montrent comment le journaliste d'affaires travaille au succès de la combinaison favorable à ses intérêts personnels, et néfaste à l'intérêt véritable de la France.

C'est pour faire réussir l'entreprise que Maimon emploie un attaché au ministère des Affaires étrangères, Rouet, et fait voler par lui des documents relatifs aux questions orientales, documents qu'utilise M. Tardieu dans ses campagnes du *Temps* et du *Petit Parisien*. L'associé de Tardieu, Maimon, finit par être condamné à deux ans de prison...

Voilà des faits que M. Tardieu a *oublié* de rappeler à ses collègues du Parlement !

Trois « adversaires » de M. Tardieu : trois grands honnêtes hommes

Il a préféré attaquer des morts. Il a tenté de salir ceux de ses adversaires que la mort empêche de lui répondre.

Le chèque de 100.000 francs d'Edmund Morel

D'abord, dit-il :

« un Anglais, Edmund Morel, qui faisait dans la presse anglaise et française la campagne de ce qu'on appelait le *libre commerce*, lequel consistait, pour les marchands anglais de Liverpool, à pouvoir piller la colonie française, et ce pourquoi il reçut un jour un chèque de 100.000 francs des marchands de caoutchouc de Liverpool. Après quoi, pendant la guerre, il fut incarcéré par son gouvernement et condamné pour intelligences avec l'ennemi ».

Jean Longuet a immédiatement et justement rétabli la vérité en interrompant M. Tardieu pour qualifier Morel « *un grand honnête homme qui lutta noblement pour ses idées et souffrit pour elles* ».

C'est vrai : ce grand Anglais blond, d'origine française, était un magnifique héros, un chevalier des anciens âges, mettant sa force puissante au service du plus haut idéal. S'il a défendu la liberté du commerce, c'était pour arracher les noirs du centre africain à un régime de monopole commercial ayant pour caractère essentiel l'expropriation totale des tribus indigènes, et pour conséquence nécessaire un sanglant régime de travail forcé.

Le chèque de 100.000 francs ? M. Tardieu insinue qu'il s'agissait d'une enveloppe comme en reçoivent dans le secret les journalistes véreux ; comme, par exemple, l'ambassadeur de Russie Isvolsky en donnait, afin de préparer la guerre mondiale, aux « rédacteurs politiques de premier plan » (et M. Tardieu, qu'Isvolsky recevait tous les deux jours, était un « rédacteur politique de premier plan »)... Non ! le chèque en question provenait de fonds collectés parmi les admirateurs de Morel (le signataire de ces lignes, bien que n'étant point un marchand de Liverpool, y contribua pour une part infime) ; il était destiné à dédommager Morel des sacrifices faits par lui pendant des années pour la noble cause des indigènes ; il lui fut remis, le 29 mai 1911, en une séance solennelle, à laquelle assistaient un grand nombre de lords, de députés, d'évêques, de missionnaires, d'écrivains, lord Cromer, Ramsay Mac Donald, Conan Doyle, Israël Zangwill. M. et Mme Emile Vandervelde y représentaient la Belgique ; René Claparède, la Suisse; MM. Pierre Mille et Félicien Challaye, la France. Ce fut, en l'honneur du héros, la plus émouvante manifestation internationale.

Morel emprisonné pendant la guerre ? C'est vrai. Pour avoir tenté de faire parvenir, malgré la censure, un de ses écrits à Romain Rolland, il fut condamné à six mois de prison. Cet emprisonnement ajouta à son auréole. Le héros devint un martyr. Le peuple anglais vengea Morel : la circonscription de Dundee l'élut député, à une énorme majorité, en 1922, et le réélut en 1924, quelques mois avant sa mort subite.

Tel est « l'adversaire » qu'a essayé de salir M. André Tardieu. Morel a été en prison ? Oui, comme Socrate et comme Saint-Paul, comme Lénine et comme Gandhi. M. André Tardieu est en liberté, comme M. Raoul Péret et M. Pierre-Etienne Flandin ; comme, jusqu'à sa mort, était en liberté Stavisky.

Roger Casement aura un jour sa statue

M. Tardieu a cru devoir inscrire au nombre de ses adversaires Roger Casement, bien que celui-ci, à ma connaissance, ne l'ait jamais attaqué personnellement.

Mais Roger Casement, alors consul général de l'Empire britannique au Congo Léopoldien, a vigoureusement dénoncé les horreurs de ce régime, dont M. Tardieu, défenseur des concessionnaires français, se sent, à juste titre, solidaire.

« Sir Roger Casement, — dit M. Tardieu, — introduisit une force allemande en Irlande pendant la guerre. Il fut jugé, condamné et pendu ».

Jean Longuet a justement répondu :

« Casement était un patriote irlandais. Cela n'a rien à voir à la question ».

Il est parfaitement vrai que l'héroïque Casement a donné sa vie pour sa patrie irlandaise. Il a été pendu par les Anglais comme par eux a été brûlée Jeanne d'Arc. Un jour l'Irlande libre élèvera une statue à Roger Casement. Si je vis alors, et bien qu'hostile en général aux cérémonies de ce genre, je demanderai l'honneur d'apporter à cette inauguration l'hommage des admirateurs français de Roger Casement.

L'auteur de « La diplomatie secrète sous la Troisième République »

Enfin M. André Tardieu a tenté de salir un Français, Charles Paix-Séailles.

« Celui-là a été condamné par un de nos conseils de guerre, s'est ensuite associé avec un Allemand, et a fini par se suicider ».

Ce cher et charmant Paix-Séailles a, en effet, porté à M. André Tardieu de rudes coups. C'est lui qui a eu le courage de publier, dans une brochure: *La Diplomatie secrète sous la troisième République*, toute la correspondance échangée entre M. Tardieu et les organisateurs de l'Homs-Bagdad. Tant qu'il a vécu, M. Tardieu s'est abstenu de le poursuivre : il est plus facile, aujourd'hui, de calomnier bassement un mort.

Mais ici la déformation des faits est aussi scandaleuse que lorsqu'il s'agissait de Morel et de Casement. Paix-Séailles a été, en effet, la victime de l'une de ces ridicules poursuites, comme il y en a tant eu au cours de la grande guerre. Il s'agissait probablement pour ses adversaires de mettre la main sur de dangereux dossiers. Paix-Séailles a été condamné, pour le principe, à une peine dérisoire. Rien de commun avec les graves condamnations de MM. Caillaux et Malvy, que ces décisions judiciaires n'empêcheront point, sans doute, d'être quelque jour ministre aux côtés de M. Tardieu !

Et le triste suicide du pauvre Paix-Séailles n'a aucun rapport non plus avec ces événements. Paix-Séailles avait pris des engagements auxquels la crise de 1921 l'empêcha, un jour, de faire face. Il sollicita un règlement transactionnel qu'on accordait alors à des escrocs notoires, et qui lui fut refusé ; tant son activité politique avait soulevé contre lui la haine de puissantes canailles. Alors il se tua, victime d'une fausse mais émouvante conception de l'honneur...

Que l'ignoble attaque du journaliste de l'Homs-Bagdad me soit l'occasion de rendre ici un hommage ému à la mémoire de Charles Paix-Séailles, ami délicieux au dévouement fidèle, vaillant champion de toutes les nobles causes, énergique défenseur de ces humbles victimes, les indigènes des colonies...

M. Tardieu oublie qu'il a eu d'autres adversaires, dont la noblesse est aujourd'hui unanimement reconnue : Francis de Pressensé — dont j'ai cité plus haut le jugement incisif — et le génial Jean Jaurès, dont le discours du 8 mars 1912 le marque d'une indélébile flétrissure.

Et l'on pourrait citer d'autres critiques, morts ou vivants, de partis divers, et de valeur humaine inégale : Stéphen Pichon, Piou, de Lamarzelle, M. Milliès-Lacroix, M. Maurice Viollette, etc., etc.

L'auteur de cet article n'a pas la prétention de se placer parmi ces hommes notoires. Mais il a conscience que son honnêteté est inattaquable, et il rappelle que jamais M. André Tardieu n'a osé poursuivre ni ses nombreux articles ni la brochure, précédemment citée, en laquelle il a rappelé la vérité, oubliée de beaucoup, oubliée de trop de parlementaires et de publicistes, sur l'affaire de l'Homs-Bagdad, et sur les rapports d'Isvolsky et des journalistes vénaux à sa solde.

Plus que la pensée de ses sales petits tripotages, ce qui entretient en certains d'entre nous une haine méprisante à l'égard de M. André Tardieu, c'est le souvenir des articles par lesquels il a poussé à la guerre mondiale, à l'effroyable hécatombe des treize millions de morts, et de ceux en lesquels, déformant le rôle de Jean Jaurès, présenté par lui comme un agent de l'Allemagne, il a suggéré l'assassinat du héros.

Notre indignation trouvera de nouveaux aliments dans les immondes calomnies récemment proférées par lui contre de nobles morts.

La défense de M. André Tardieu a pu éberluer d'ignorants députés. Mais, pour ceux qui savent, elle ajoute, elle doit ajouter encore à l'immense mépris qui entoure l'ex-journaliste d'affaires devenu l'aspirant-dictateur, avide, vénal, vaniteux, menteur, indifférent à toutes les souffrances humaines, âme de boue et de sang.

Félicien CHALLAYE.

Parmi nos lettres

A propos de l'anarchisme

La lettre publiée dans notre avant-dernier numéro sous le titre « l'anarchisme et la valeur des betteraves » a ému un certain nombre de camarades anarchistes. Paul Dhermy, notamment, nous adresse la lettre suivante :

Grande fut ma surprise, et aussi celle de nombreux copains qui m'en ont fait part, de trouver dans la R.P. du 25 décembre, un entrefilet mettant sur le même pied, du point de vue syndical, anarchistes et bolchévistes. Suivaient, sur les anars, quelques gentillesses où il était question de betteraves...

Ainsi, dans une revue qui a pour but de répandre l'idée de l'unité syndicale, et aux destinées de laquelle président des camarades avertis, paraît un article qui ne peut que nuire à la réalisation des conditions morales nécessaires à la reconstitution de cette unité ! J'avoue ne pas très bien comprendre, d'autant plus que dans ce même numéro de la R. P., commence une série d'articles justement dûs à un de ces anars ridiculisés, et qui se trouve être l'auteur de ces lignes; n'est-ce pas illogique ?

S'il est des anarchistes individualistes, rebelles à l'idée d'organisation et dont le principal souci est le perfectionnement de leur « moi », il en est d'autres, par contre, assez actifs et désintéressés au sein des organisations pour qu'on ne l'ignore pas à la R. P. !

Il est même assez plaisant de voir assimiler les libertaires, pour qui le syndicat est un moyen direct d'émancipation, aux bolchévistes qui, eux, ne considèrent ce même syndicat que comme une pépinière d'adhérents pour leur parti, ou comme une filiale de ce parti, bonne à utiliser pour des fins politiques. Inutile d'insister, n'est-ce pas !

Notre camarade se trompe grandement en pensant que nous avons donné la lettre en question dans l'intention de ridiculiser les anarchistes. Si nous avons reproduit cette lettre écrite par un camarade anarchiste mais qui est avant tout syndicaliste, et qui ne l'avait certainement pas écrite dans le but qu'elle soit publiée, c'est parce qu'elle attire l'attention sur deux faits importants qui sont, malheureusement, difficilement contestables.

D'une part, le fait qu'un grand nombre d'anarchistes — et pas seulement ceux qui se disent individualistes — professent pour la « masse » un mépris presque égal

à celui qu'ont pour elle les communistes, et qu'en conséquence le syndicat, organe de la « masse » ne leur semble utile et intéressant que dans la mesure où il sert l'anarchisme. Le « rôle dirigeant » qu'assure la Fédération anarchiste ibérique à l'égard de la C. N. T. espagnole, qui est tout à fait analogue au « rôle dirgeant » du parti communiste français à l'égard de la C. G. T. U., est la preuve la plus éclatante de cette similitude.

En second lieu, il semble difficilement niable qu'en France du moins la principale part de l'activité de nombreux anarchistes, même non individualistes, consiste à discuter du naturisme, du végétarisme ou des rapports sexuels, beaucoup plus qu'à participer au mouvement ouvrier. Si nous le signalons, c'est que nous le déplorons, et si nous le déplorons c'est que précisément nous sommes convaincus que l'action syndicale gagnerait beaucoup à ce que les anarchistes y participent d'une manière plus intime et plus générale. Nous ne saurions oublier que le syndicalisme révolutionnaire fut pour la plus large part l'œuvre d'anarchistes, mais ceux-ci, les Pelloutier, les Pouget, et tous ceux, moins connus, qui formèrent l'ossature de la Fédération des Bourses et de la C. G. T. à ses débuts, s'étaient donné au syndicalisme complètement et sans réserves. Que tel soit encore le cas pour certains anarchistes, la lettre même que nous avons publiée en fait foi, mais il est difficile de prétendre que ce soit le cas pour la majorité des anarchistes.

L'U. R. S. S. et Dubarry

La camarade Adrienne Montégudet qui a séjourné plusieurs années en U. R. S. S. nous écrit :

L'arrestation de Dubarry ramène en moi des souvenirs bien curieux.

A l'époque où les journaux étrangers bourgeois étaient sévèrement interdits en Russie, où, à la **bibliothèque des** *langues étrangères dépendant de l'Université des langues dans laquelle je travaillais, il n'était pas facile de se procurer même le* Temps, *dont on disait pourtant qu'il émargeait aux fonds secrets soviétiques (le bibliothécaire avait ordre de ne le donner que si on le lui demandait trois fois et à condition qu'on le lui remette ensuite en mains propres), la* Volonté *traînait sur toutes les tables, dans toutes les salles de lecture.*

C'était l'époque où le Canard Enchaîné *parlait du lecteur de la feuille à Dubarry. J'ai eu bien des fois alors l'intention d'écrire au* Canard *qu'il se trompait, que la* Volonté *avait deux lecteurs, le lecteur français et... la Russie.*

A quelles fins ce torchon policier était-il introduit en U.R.S.S. ? Quelles assurances Dubarry avait-il donné à Staline ? C'est ce qu'il serait curieux de connaître.

Sur le même sujet, nous extrayons du **Travailleur** les renseignements suivants :

Il importe de signaler qu'avant d'émarger à l'Ambassade d'Allemagne pour faire campagne en faveur d'Hitler, la *Volonté* était soudoyée par l'Ambassade des Soviets, pour soutenir le régime de Staline. Le rédacteur de l'Agence Tass, Michel Merlay, ex-collaborateur de l'*Humanité*, écrivait dans la *Volonté* des apologies du plan quinquennal, sous la signature modeste de Pierre Legrand. Encore maintenant, cette feuille vénale réussit à défendre une politique stalino-hitlérienne, ce qui est incompréhensible pour le bon public, étranger à tous ces mystères de la pourriture « parisienne ». Enfin, le nommé Bernard Lecache, autre acolyte de Barbusse et que l'on trouve dans toutes les filiales du Parti communiste, dans tous les comités fabriqués sous main par Moscou, est un des piliers de la feuille hitlérienne de **Dubarry.**

La Révolution est-elle possible ?

Le camarade Bornand nous soumet les réflexions suivantes :

Peut-on aujourd'hui, en cette trente-quatrième année du XXe siècle, accorder au mot « Révolution » le sens historique qu'on lui donne couramment ? Tous ceux qui voient dans un bouleversement révolutionnaire le moyen de briser les vieux cadres sociaux ont-ils toujours songé aux conséquences, ou plus exactement aux conditions pratiques d'un tel événement ?

Je crois, en effet, que la conception d'une révolution au sens ordinaire du mot, c'est-à-dire d'une insurrection du peuple, d'un soulèvement par les armes, procède d'un romantisme non dépourvu de grandeur, mais à coup sûr périmé.

Paul Faure n'avait-il point raison en lançant cette boutade: « Laissons les pavés aux cantonniers » ?

Sommes-nous encore au temps où quelques chariots renversés suffisaient à former une barricade ? Les insurgés n'auraient-ils point devant eux d'autres armes que des chassepots et quelques canons ? Que pourrait une troupe même résolue devant une seule mitrailleuse ? Et les grenades ? et les gaz ? et les avions ?

Mais si l'armée passait dans notre camp ? Cela serait déjà mieux ! Mais, à supposer que quelques régiments se soulèvent, les autres suivraient-ils ? N'oublions pas que la France, pays rural par excellence, compte de nombreux cultivateurs dans son armée, ces jeunes paysans, rebelles à nos idées, et habitués à trembler devant les porteurs de galons, n'obéiraient-ils point aveuglément aux ordres de leurs chefs ?

Et les services d'intendance, de ravitaillement, de génie assureraient-ils l'entretien de l'armée révoltée ?

Encore une fois, je me trompe peut-être, mais je voudrais qu'on me le dise, et qu'on me le prouve. Je voudrais que ceux qui croient à la Révolution par les armes pèsent minutieusement les conséquences de la grande aventure et que les chefs « révolutionnaires » engagent, à fond, leur responsabilité. Car la Révolution, tout comme la guerre — l'histoire en offre plus d'un exemple — se fait souvent avec la peau des autres...

La solidité de l'appareil bourgeois me paraît devoir narguer impunément toute tentative insurrectionnelle du prolétariat. Et je crois qu'inversement à ce qui s'est produit jusqu'ici, l'avènement d'un gouvernement révolutionnaire devra précéder et non pas suivre le soulèvement armé du peuple. Il faudra d'abord s'assurer les leviers de commande.

Je ne vois pas, hors de ces conditions, comment le prolétariat imposerait sa volonté. Une autre condition peut suffire au déclanchement et peut-être à la réussite d'une insurrection: la guerre. Mais l'insurrection n'éclaterait pas au début des hostilités, comme certains camarades le croient, du moins l'espèrent, car la férocité des dirigeants saurait impitoyablement réprimer toute tentative de rébellion. Elle pourrait éclater au bout de quelques mois, ou à la fin de la guerre, si la mêlée monstrueuse que serait la « Der des der » laissait un homme vivant !

L'erreur des camarades qui veulent « laisser les pavés aux cantonniers » provient de ce qu'ils n'envisagent que le cas où la révolution est tentée contre un régime en pleine possession de ses moyens de défense. Dans ce cas, évidemment, une révolution est vouée à l'échec... comme elle y était déjà au temps où « des chariots renversés pouvaient former une barricade ». En tous temps la révolution n'est possible que lorsque, par suite d'événements politiques et sociaux, le régime ne se trouve plus « avoir en mains » ses moyens de défense, mais lorsque cette condition est réalisée la révolution est aussi possible à l'époque des avions, des tanks et des gaz qu'à celle des fusils à silex; toute l'histoire récente le prouve.

Un témoignage prolétarien sur l'U. R. S. S.

Carnet de route d'un délégué ouvrier français

(*DEUXIÈME PARTIE*) (1)

L'UKRAINE.

14 Novembre : en route

Depuis minuit, nous roulons vers le sud à une allure qui ne doit pas atteindre 40 kilom. à l'heure. Cela tient, paraît-il, au mauvais état des voies qui ne permet pas l'utilisation complète du matériel roulant. Des améliorations vont être apportées à cet état de choses, ainsi que cela a été fait sur la ligne Moscou-Léningrad où, me dit-on, la vitesse est aux alentours de 80 kilomètres à l'heure. Pour le moment, et malgré cette lenteur désespérante, nous ne sommes pas trop à plaindre : wagon-couchettes de première classe, entièrement neuf, et qui sera notre « hôtel » jusqu'à notre retour à Moscou, prévu pour le 25 novembre.

Pour veiller à nos besoins, quatre personnes constituent le personnel du wagon : le Commandant, sympathique garçon qui a quitté pour une quinzaine le grand immeuble dont il est en quelque sorte le gardien-gérant, à Moscou ; sa sœur, qui est son adjointe, que nous appelons plaisamment « la Commandante » ; enfin, deux cheminots chargés de faire le nettoyage du wagon, de préparer le thé ; ils doivent aussi, et cela m'étonnera plus d'une fois, telles deux sentinelles civiles, se relayer durant la nuit pour la surveillance du wagon.

Notre escorte, car il faut bien l'appeler ainsi, comprend les deux interprètes qui nous sont attachées depuis le début, cette Polonaise soi-disant déléguée par une maison de Paris (mais je n'ai jamais pu savoir laquelle), une Italienne des plus sectaires (et que la plupart des délégués considéraient au début comme venue clandestinement d'Italie, alors qu'elle habite Moscou), et enfin un rédacteur à la *Pravda* qui, tout en préparant ses articles, s'efforce de son mieux de nous bolcheviser. J'ajouterai, à ces invités supplémentaires, le bien connu Florimond Bonte, disparu de la circulation en France et que je retrouve ici, gagnant honnêtement son « beefsteack » comme rédacteur à *l'Humanité*. Grâce à lui, les lecteurs du journal ne connaîtront de notre voyage, que des descriptions bien dans la ligne ; dame ! par ces temps de crise, quand on a une bonne place il faut la conserver. Au demeurant, bon camarade de voyage, pas contrariant pour un sou, mais qui ne me paraît guère mériter tout le bruit fait autour de sa personne il y a quelques années ! Ce séjour en Russie m'aura au moins permis de voir à quel point les partis politiques s'entendent à gonfler un homme et à lui donner une valeur factice. Que ce soit le danseur de corde Vaillant-Couturier, que je me représente s'écoutant parler dans la chambre occupée par moi à Moscou ; que ce soit le chef de claque Monmousseau, dont le principal travail, dans les réceptions qui nous étaient faites, consistait à nous commander d'assez grotesques « triples bans »; ou que ce soit le si effacé Florimond Bonte, je ne vois que des baudruches, au lieu d'hommes au sens réel du mot, de ces « caractères » qu'on pourrait estimer, même chez des adversaires ! Qu'elle m'apparaît profondément vraie, cette doctrine libertaire qui clame le mépris des individus !

Nous sommes quatre par compartiment ; j'ai comme compagnons: Houpert, le délégué de chez Citroën, jeune et ardent membre du parti communiste, qui nous quittera souvent pour aller conférer à huis-clos avec la fraction communiste de la délégation; Lefort, le délégué pupiste de chez Manessius, qui s'attache surtout à l'accumulation des renseignements et documents officiels, et le vieux copain Moineau, délégué des cheminots d'Epernay et dont l'entrain, malgré ses 58 ans, fait plaisir à voir.

Pendant ces journées dans le train, l'emploi du temps est généralement celui-ci : réveil (assez différent selon les tempéraments), de 8 à 10 heures ; déjeuner vers 9 heures (tranches de jambon, de fromage, de saucisson, de poisson fumé ; beurre ; pain blanc ou noir ; thé ; le tout à volonté) ; puis, c'est l'attente du repas plus sérieux de l'après-midi, le plus souvent pris au wagon-restaurant et qui se terminera presque invariablement par des chansons reprises en chœur et dont l'abus amène à penser qu'on veut tirer de nous le rendement maximum. Entre les repas, qui sont les points saillants de la journée, ce sont les innombrables cigarettes grillées (« papiros », dont la plus grande longueur est constituée par un tube de carton et que nos interprètes ont constamment à la bouche) ; les visites aux autres

(1) Voir les numéros 165 et 166 de la *R. P.*

compartiments ; les chansons dans le couloir (si bien mises en route par le chef de la délégation, le camarade Grenier, bon chanteur lui-même et dont la provision de chants n'est jamais épuisée) ; enfin, les discussions, toujours courtoises, au cours desquelles ceux qui nous accompagnent s'efforceront de nous convaincre.

J'admire, in-petto, l'adroite façon d'agir de Fin, le rédacteur à la *Pravda* ; tout, pour lui, est prétexte à plaisanter avec les délégués (il est d'ailleurs très spirituel) et à les mettre en confiance ; et cela se termine infailliblement par une leçon de catéchisme bolchevique. Avec grand' peine, certains entêtés, dont je suis, s'efforcent de prendre des notes, besogne rendue difficile, et par l'atmosphère de chants, de cris, de discussions, qui nous entoure, et par les perpétuelles secousses du wagon, qui transforment en hiéroglyphes la plus belle écriture. Quelques coups d'œil au paysage, mais sa monotonie a vite fait de nous lasser et, seule, de loin en loin, la vue d'un village important ou d'un kolkhose nous attirera vers les vitres. Cela dure jusqu'à 22 ou 23 heures, moment où nous soupons, de façon plus ou moins riche, selon que notre commandant a pu ou non se procurer des vivres frais dans un buffet de gare.

Notre délégation s'est coupée en deux à Moscou ; une partie, composée des délégués paysans, a choisi un itinéraire plus rural ; l'autre partie, dont je suis, est composée en majorité d'ouvriers industriels, bien que Paucard, délégué des paysans de la Corrèze, ait préféré venir avec nous. Vagneux, jeune camarade suisse, socialiste, s'est, en raison de sa connaissance imparfaite de l'allemand, joint, lui aussi, à notre groupe.

A mesure que nous descendons vers le Sud, l'aspect de la campagne change énormément : moins de marécages, terres mieux entretenues, maisons plus soignées et blanchies à la chaux. La température est aussi plus douce, nous voyons même le soleil ! Nous approchons de l'Ukraine où s'est produite, s'il faut en croire les journaux bourgeois, une effroyable famine au cours de l'été dernier. Comment savoir, enfermés dans ce train, ce qu'il peut y avoir de vrai dans ces affirmations ? Sur ma carte, je vois que la ville de Lougansk, qui doit être notre prochaine escale, se trouve dans la partie Est de l'Ukraine. Pourrais-je y obtenir des renseignements ?

15 Novembre : Lougansk

Après avoir quitté la grande ligne à Miliérovo, notre train arrive à Lougansk vers 10 h. 30. C'est une ville très importante, dont les maisons, composées pour la plupart d'un rez-de-chaussée, s'étagent à perte de vue sur les collines environnantes. Selon la règle, notre arrivée a été signalée à l'avance et des délégations ouvrières nous attendent sur le quai pour nous recevoir en musique. Bien touchante, l'attention, et bien chaleureux, l'accueil, mais comme nous sommes loin du but de notre voyage : enquêter sur l'Union soviétique ! Je sens de plus en plus toute l'inutilité de pareilles délégations.

Sur la place de la gare, échange de saluts fraternels, discours, *Internationales,* puis on nous transporte en autobus dans le local d'un syndicat. Là, conférence de rigueur par un permanent. En voici la substance : La principale usine de Lougansk est celle où nous nous trouvons ; elle emploie 20.000 ouvriers à la fabrication des locomotives. Avant 1917, il y avait à Lougansk de 75 à 80.000 habitants, aujourd'hui il y en a de 197 à 200.000. Le permanent nous propose alors la visite de l'usine pendant le jour, celle du club ouvrier le soir, au cours d'une fête artistique organisée par les ouvriers. Nous pourrons voir aussi le fonctionnement du soviet local. Déjeuner dans un des réfectoires de l'usine. Là, tout est flambant neuf ; ce n'est donc pas là-dessus que nous pourrons nous faire une opinion !

Visite de la nouvelle usine

Elle est ouverte depuis seulement six mois. L'installation est parfaite : allés larges, aération maxima, des plantes vertes un peu partout (c'est, paraît-il, un ordre de Staline, qui veut que, dans toutes les maisons, on trouve des plantes et des fleurs), pas de courroies (chaque machine a son moteur). Les ingénieurs étrangers qui ont procédé à l'installation se sont vraiment surpassés. On nous dit que les réfectoires et autres services annexes sont en cours d'installation.

Nous visitons l'atelier d'outillage : presque tous les ouvriers sont des jeunes sortant de l'école professionnelle ; beaucoup de jeunes filles. Je pose plusieurs questions concernant les salaires : une jeune ouvrière, nouvelle, me dit-on, gagne 95 roubles par mois ; de jeunes ouvriers, calibreurs spécialisés, déclarent gagner 300 roubles par mois en moyenne, car ils travaillent aux pièces. Leurs distractions : cercles d'étude et le club ouvrier. Le sous-directeur qui nous fait visiter l'usine explique qu'une certaine connaissance de la trigonométrie est exigée pour travailler dans cet atelier. Les ouvriers paraissent très libres et n'ont pas l'air de se presser ; est-ce là l'image de la réalité ? Toutes les machines sont neuves, du dernier modèle, et de fabrication américaine ou allemande. On nous dit que la moyenne des salaires est de 150 roubles par mois.

Visite de l'atelier de montage des chaudières

Dans le vacarme assourdissant des marteaux pneumatiques, nous parcourons la partie de l'usine où sont montées les chaudières des locomotives construites ici, et dont nous voyons plus loin les deux modèles. La plus récente pourra traîner 100 wagons chargés. L'autre modèle, beaucoup moins puissant, continue à être fabriqué dans l'ancienne usine que nous allons voir tout à

A la sortie d'un atelier, de nombreux ouvriers nous entourent et nous posent des questions sur la situation en France. L'interprète leur donne la composition de la délégation par nuances politiques et je m'aperçois alors (la consonance est presque la même !) que je suis présenté par elle comme de tendance anarchiste. Je ne me savais pas si bien signalé !

Encore quelques renseignements sur l'atelier d'outillage : la journée de travail est de 7 heures ; la semaine est de cinq jours de travail plus un jour de repos ; (les jours de repos tombent ainsi régulièrement, le 6, le 12, le 18, le 24 et le 30 de chaque mois). Dans cet atelier, on travaille en deux équipes : l'une, de 7 heures à 15 heures (y compris 1 heure pour déjeuner), l'autre, de 15 à 23 heures. Je m'inquiète du contrôle ; on me dit que celui de cet atelier n'est pas encore installé mais que les contrôleurs sont choisis parmi les plus qualifiés ; en plus du contrôle fixe, il existe aussi un contrôle volant dans les équipes de fabrication.

Avisant un vieil ouvrier, je lui fais demander son âge; 64 ans, répond-il! Je lui fais demander alors pourquoi il travaille encore et s'il n'a pas de retraite ? Réponse : il n'a pas de retraite et ne sait pas que cela existe ; il vit seul et gagne 85 roubles par mois. La même chose s'est déjà passée à Moscou, lors de la visite d'une fabrique de meubles par le délégué de chez Manessius. Comme quoi, dans tous les pays, il y a loin entre la loi et son application ! Au sujet des retraites aux vieux travailleurs, les renseignements reçus sont assez contradictoires ; je crois comprendre néanmoins ceci : l'âge normal pour jouir de la retraite serait 60 ans, les ouvriers des industries insalubres auraient la leur à 55 ans, et les usines pourraient, à leur gré, améliorer les dispositions de la loi, ce qui expliquerait qu'à l'usine Amo on m'ait donné comme juste l'âge de 53 ans. Je donne l'explication pour ce qu'elle vaut.

Visite de la vieille usine

Là, très grande ressemblance avec la plupart des usines françaises : place très limitée, obscurité, courroies à toutes les machines, propreté douteuse, absence de réfectoire, de douches, etc...

Le directeur nous donne les renseignements suivants :

Lui-même gagne 600 roubles, ce qui est le maximum que peut gagner un membre du parti (500 roubles pour les employés ou ouvriers, qui sont administrateurs et ne sont pas des spécialistes). Les congés payés sont de 15 jours dans les ateliers ordinaires et de un mois pour les ateliers insalubres; il faut 5 mois et demi de présence à l'usine pour y avoir droit. Si l'ouvrier n'a pas eu de congé dans une autre usine et qu'un certificat le prouve, sa nouvelle usine lui accorde son congé. La fluctuation des ouvriers est moins grande cette année, en raison des améliorations apportées aux questions de salaires, de nourriture, etc. Sur les 22.000 ouvriers de l'usine, 4.000 sont communistes et 3.000 jeunes communistes. Le prix du repas pris au réfectoire varie avec le salaire et va de 45 kopeks à 85 kopeks: le pain consommé à ce repas n'est pas retranché des 800 gr. quotidiens. L'usine reçoit la somme estimée nécessaire pour l'accomplissement de la partie du « Plan » qui lui incombe. Avec cette somme elle doit payer ses ouvriers et faire fonctionner ses institutions sociales. Si elle n'accomplit qu'une partie de son « Plan », la somme reçue l'année suivante est en proportion de ce qui n'a pas été fait. Le salaire moyen était, en 1928, de 100 roubles par mois ; il est maintenant de 150. (Même remarque que précédemment : cette augmentation du salaire n'a de valeur que si le pouvoir d'achat du rouble n'a pas diminué).

La visite de l'usine est terminée. On nous emmène alors, toujours en autobus, voir des maisons ouvrières construites par l'usine : ce sont des maisons pour une famille, entourées d'un petit jardin, simples, mais bien conçues. Nous entrons dans plusieurs ; intérieurs propres, presque aisés ; l'interprète nous fait constater, dans chacune, la présence de livres des meilleurs auteurs bolcheviques, ce qui a le don de me laisser perplexe : est-ce que ce ne serait pas là l'image de la vie en U.R.S.S., les meilleures choses réservées aux plus fermes soutiens du régime, à ceux qui, même hypocritement, se proclament d'accord avec les dirigeants du moment ? J'apprends aussi que l'ouvrier, quand il quitte l'usine, est obligé de quitter également le logement qui appartient à celle-ci, ce qui le met dans la même situation qu'un ouvrier des pays capitalistes, lequel, bien souvent, ne change pas de patron, parce qu'il lui faudrait, en même temps, quitter son logement !

Visite du club de l'usine

On nous mène d'abord dans la salle du théâtre, très bien agencée et qui possède même une scène tournante. Tout à côté, se trouvent la bibliothèque, contenant, nous dit-on, 20.000 volumes, et sa salle de lecture ; des succursales sont installées dans les ateliers et fonctionnent pendant les repas. Je demande si on trouve, parmi les volumes prêtés, des œuvres de Bakounine et de Kropotkine ; on me dit que oui, mais ne connaissant pas le russe, il m'est impossible de m'en assurer moi-même. On nous montre une salle de repos et une salle de jeux réservées aux « oudarniks ». Le repas a lieu ensuite, dans une immense rotonde sur le pourtour de laquelle sont placées des tables copieusement garnies ; il y a du vin de porto (made in Russia), du vin rosé et du cognac (également russe). Les délégués sont intercalés entre les oudarniks, mais comme pendant tout notre séjour en U.R.S.S., nous ne pouvons nous comprendre. Malgré cela, très grande cordialité de ceux qui nous reçoivent, toasts, chants ukrainiens, suivis de la *Carmagnole* dansée en rond par les délégués français.

Dans l'ensemble, charmante soirée, mais qui n'a rien à voir avec l'enquête dont nous sommes chargés. A la fin du repas, courte réunion pendant laquelle Lefort expose à nos hôtes les conditions de travail et d'existence en France, (je trouve, à part moi, qu'il noircit un peu trop la description et qu'en invité poli il flatte exagérément l'Union soviétique ; c'est d'ailleurs le travers de tous les délégués français). Dans sa traduction, l'interprète est interminable. Deuxième intervention de Lefort ; sur la demande d'un des oudarniks et de Florimond Bonte, ce second discours sera inséré dans les journaux locaux. Encore un discours, de Grenier cette fois, et, toujours en autobus, nous revenons à notre wagon-hôtel ; il est 22 h. 30.

Paul Dhermy,

délégué des ouvriers des usines Hotchkiss de St-Denis.

(*à suivre*).

AU-DESSOUS DE LOUIS XVIII

Un projet de loi scélérat

Pour protéger le personnel républicain de parlementaires et de fonctionnaires plus ou moins compromis, Chautemps a fait établir un nouveau projet de loi contre la diffamation.

Nous avons beau avoir perdu l'habitude de nous scandaliser, ce projet Chautemps, qui vise en gros à correctionnaliser les délits de presse, nous paraît cependant une énormité. Qu'il aboutisse ou non, sa signification reste la même. Il nous montre que nos hommes de gauche sont tombés bien bas et, pour préserver le régime de pourriture qu'ils incarnent, tournent délibérément le dos aux vieilles traditions de liberté dont s'enorgueillissaient jadis les républicains. C'est ce que nous voudrions montrer par quelques textes.

Louis XVIII établit le jury en matière de délit de presse

Remontons aux lois sur la presse votées sous la Restauration en 1819, à une époque où gouvernaient les royalistes constitutionnels, partisans d'une application libérale de la Charte. La loi du 26 mai 1819 renvoya les délits de presse devant la cour d'assises et réserva à la correctionnelle les délits de diffamation contre des particuliers. Lisons l'article 20 :

« Nul ne sera admis à prouver la vérité des faits diffamatoires, si ce n'est dans le cas d'imputation contre des dépositaires ou agents de l'autorité, ou contre toutes personnes ayant agi dans un caractère public de faits relatifs à leurs fonctions. Dans ce cas, les faits pourront être prouvés **devant la cour d'assises** par toutes les voies ordinaires, sauf la preuve contraire par les mêmes voies. La preuve des faits imputés, met l'auteur de l'imputation à l'abri de toute peine, sans préjudice des peines prononcées contre toute injure qui ne serait pas nécessairement dépendante des mêmes faits ».

Ne retenons que ce point : en matière de libéralisme, Chautemps est au-dessous de la Restauration. Les tribunaux correctionnels parurent alors trop subordonnés au gouvernement pour juger en pleine indépendance. Le jury, plus libre et représentant mieux l'opinion, était par nature plus capable de connaître des délits d'opinion. Telle était la thèse, qui a prévalu jusqu'au Second Empire.

Napoléon III remplace le jury par la correctionnelle

C'est, en effet, au lendemain du Coup d'Etat de décembre, que le décret organique sur la presse du 17-23 février 1852 renvoya en police correctionnelle :

« 1° Les délits commis par la voie de la presse et qui avaient été attribués par les lois antérieures à la compétence des cours d'assises;

2° Les contraventions sur la presse prévues par les lois antérieures;

3° Les délits et contraventions édictés par la présente loi. » (art. 25).

C'était donc la correctionnalisation intégrale des délits de presse. Passons sur les autres dispositions prises contre les journaux d'opposition dont la vie devint très précaire. Or, c'est à ce régime césarien, contre lequel protestèrent les républicains, du temps où « elle était belle »... que nous sommes peu à peu revenus pendant notre régime de démocratie républicaine. Nous allons le montrer en caractérisant le sort fait à la presse par la loi de 1881 et les retouches successives qu'on y a apportées depuis.

La IIIe République rétablit le jury

1881 : le parti républicain est arrivé au pouvoir. Les élections sénatoriales de 1879 lui ont donné la majorité. Mac-Mahon démissionne. Les modérés gouvernent. L'amnistie est votée en 1880. Au pouvoir, les républicains accentuent leurs divisions et, reprenant le programme de Belleville défendu en 1869, Clemenceau et le parti radical entrent dans l'opposition. Les opportunistes Ferry et Gambetta sont contraints de faire des réformes : lois sur l'enseignement, loi sur la presse du 29 juillet 1881. Celle-ci a été jusqu'à présent la charte de la presse, en tout cas en matière de diffamation.

Les injures et diffamations commises par le moyen des discours, écrits périodiques, imprimés, affiches... contre les cours, les armées, les corps constitués, les administrations publiques, les ministres, les parlementaires, les fonctionnaires publics, en général contre tout citoyen chargé d'un service ou d'un mandat public, temporaire ou permanent, *relèvent désormais des cours d'assises* Il en était de même de tous les délits de presse, sauf ceux contre les simples particuliers, passibles de la correctionnelle. Juridiquement, on revenait aux dispositions de la loi de 1819, au moins sur le point qui nous préoccupe, car dans l'ensemble la liberté y avait gagné (suppression de l'autorisation et du cautionnement des journaux)...

Les radicaux de l'époque trouvèrent bien insuffisant ce libéralisme relatif. Ils demandèrent *la liberté intégrale de la presse*, niant qu'il y eût délit d'opinion. Voici par exemple ce que dit Charles Floquet, le 26 janvier :

« La presse... ne saurait être la cause constitutive d'un délit... Provoquer, c'est-à-dire parler ou écrire sur une question quelconque, c'est un acte de la pensée humaine, c'est l'expression d'une opinion. Elle peut être détestable, criminelle aux yeux de la morale, fatale, elle peut avoir tous les caractères que vous voudrez, elle ne devient criminelle ou délictueuse que si vous décidez que vous frapperez, dans une mesure quelconque, les délits d'opinion... ».

Clémenceau, lui, était plus fougueux :

« La liberté que nous demandons, ce n'est pas seulement la liberté du parti qui est au pouvoir, ce n'est pas notre liberté, à nous républicains, c'est la liberté des autres, c'est la liberté de nos adversaires, c'est la liberté de tous...

« Il ne suffit pas pour justifier votre loi, d'établir que vous vous proposez de réprimer ce que votre conscience particulière, votre conscience politique condamne avec raison... Vous êtes des hommes politiques : considérez le résultat politique de votre loi. Voulez-vous punir l'outrage au Président de la République, aux Chambres ? Prenez garde, car, grâce à cette loi, il pourra se faire que les tribunaux aboutissent, contre votre intention formelle, à porter l'atteinte la plus grave à la considération des pouvoirs publics en acquittant ceux qui ont paru les outrager...

« Pour ma part, en défendant dans la mesure de mes forces, les principes républicains, je me sentirais gêné, amoindri, je croirais faire injure à la République ellemême, si j'avais conscience que mes adversaires ne sont pas absolument libres de me répondre » (discours du 14 février).

Sur les traces de Badinguet

Mais ce libéralisme relatif d'un parti républicain gouvernemental qui voulait donner des gages à la gauche ne dura pas très lontemps. Ainsi, la loi du 16-17 mars 1893 enleva à la cour d'assises les délits d'outrages commis par la voie de la presse contre les chefs d'Etat et leurs ambassadeurs pour soumettre ces délits aux tribunaux correctionnels.

Puis survinrent les fameuses « lois scélérates », votées lors des attentats anarchistes de Vaillant et d'Emile Henry. La bourgeoisie se crut perdue. L'affaire de Panama venait en outre de l'alerter en 1892-1893.

Les lois de décembre 1893 furent des armes contre la propagande anarchiste. Celle des 18 et 19 décembre punit des travaux forcés « toute entente établie dans le but de préparer ou de commettre des crimes contre les personnes et les propriétés ».

Après l'attentat de Caserio, qui coûta la vie au président Carnot, fut votée la loi des 28-29 juillet 1894 qui enleva au jury la connaissance des délits et crimes d'anarchie *passibles désormais de la correctionnelle.* C'est au nom de cette loi bien connue, la plus tristement connue des lois scélérates, que sont condamnés les provocateurs de militaires à la désobéissance avec la rituelle précision : « dans un but de propagande anarchiste » qui permet l'application de la loi, c'est-à-dire qui évite un large débat aux assises.

Mais cette loi du ministère Charles Dupuy rencontra une vive opposition. Les royalistes eux-mêmes eurent beau jeu de prendre leurs adversaires en flagrant délit de tyrannie inquisitoriale. Les radicaux, c'était la belle époque, se soulevèrent contre cette ignoble loi d'exception.

Ainsi, Pourquery de Boisserin plaça la République au-dessous de la Restauration :

« Vous supprimez les libertés concédées par la monarchie des Cent-Jours, par cette monarchie de droit divin des Bourbons qui rentrent en France avec le souvenir de toutes les avanies, de toutes les duretés supportées par Louis XVI avant de périr sur l'échafaud ».

Henri Brisson reprocha à la majorité cette « manifestation de réaction », cette menace de punir la provocation indirecte, ce délit d'intention jésuitiquement interprété.

Les socialistes s'honorèrent en combattant ce système de tyrannie gouvernementale, arsenal de répression sauvage de la pensée. Millerand, en particulier, qui depuis (mais c'est une autre histoire...) taxa d'hypocrisie la nouvelle loi, rappela que la correctionnelle avait été le tribunal cher au césarisme et montra que par-delà l'anarchie c'est le socialisme qui était visé.

Et il termina sur cette menace aux opportunistes tarés :

« Faites, si vous l'osez ! Nous ramasserons, nous, le vieux programme républicain et nous irons dire au pays qu'il n'impute pas à la République les défaillances et les hontes de quelques-uns ! ».

⁂

Ces hontes, la République les a d'ailleurs digérées, avec bien d'autres encore. Le régime éprouve cependant le besoin de se défendre, non seulement dans ses institutions elles-mêmes comme l'armée, mais aussi dans son personnel parlementaire, dans ses fonctionnaires. Ils sont nombreux les fonctionnaires suspectés de concussion, les parlementaires « pourris », pour reprendre l'épithète dont furent flétris en l'an II les conventionnels corrompus. C'est pourquoi Chautemps fait déposer son projet de loi. Peu lui importe la tradition radicale en matière de presse, peu lui importent la tradition républicaine tout court et même la tradition des libéraux de la Restauration. Si la loi est votée, il ne restera pas grand chose du libéralisme, tout relatif, en matière de presse. Sous couleur d'anarchie ou de diffamation, il sera toujours possible de remplacer la cour d'assises par la correctionnelle.

Le projet Chautemps montre que les dirigeants de gauche se moquent aujourd'hui des traditions républicaines. Ils montrent mieux ainsi leur vrai visage. La bourgeoisie peut compter sur eux. Ils sont de plus en plus inféodés aux puissances financières. La classe ouvrière n'a pas besoin, pour s'en rendre compte, de scandales opportuns. Elle est la seule victime des lois scélérates de 1893-1894 et ne tarderait pas à faire l'expérience de celle de 1934, fille du radical-socialiste Chautemps.

Antoine RICHARD.

NOTES ÉCONOMIQUES

Bi-métallisme !

Ainsi donc, d'après ce que nous a écrit un camarade d'Alger (voir *R. P.* du 25 décembre 33), voici le bi-métallisme qui figure, sinon au programme de la C.G.T., tout au moins au programme personnel de Jouhaux !

Que le nommé Patenôtre, dont la richesse fait le ministre indispensable à tout gouvernement de gauche, soit partisan du bi-métallisme, cela se comprend puisque ce puissant homme d'affaires est, paraît-il, personnellement intéressé à l'élévation du prix de l'argent. Que certains Etats de l'ouest américain, qui renferment des gisements de minerais d'argent, désirent également qu'on remonétise l'argent afin qu'il se vende plus cher, cela se comprend aussi. Mais Jouhaux, pourquoi ?

Je suppose fort que la raison principale de son bi-métallisme est que les prêtres ont toujours besoin, pour conserver la confiance de leurs ouailles, de faire usage d'expressions mystérieuses, incomprises du « vulgaire », qui leur assurent un prestige certain. Vieux truc, dont l'antique magicien fut le premier à user, qu'adoptèrent successivement les prêtres de toutes les religions, et que ramassent aujourd'hui tous ceux qui prétendent à être de l' « élite ». « Rationalisation » ! « Economie dirigée » ! « Inflation » ! « Déflation » ! « Bi-métallisme » ! mots ronflants destinés à en mettre plein la vue.

Tâchons pour ne pas en avoir plein... la vue, de regarder, comme nous l'avons fait jadis pour d'autres « grands mots », les réalités, fort simples, qui se cachent sous le mot mystérieux de bi-métallisme.

Distinguons tout d'abord deux sortes de bi-métallisme. D'une part, le bi-métallisme véritable, celui qui consiste à avoir deux monnaies, l'or et l'argent, qui soient toutes deux de *vraies monnaies*. D'autre part, le faux bi-métallisme, qui n'est qu'un moyen de plus de faire — sans le dire — de la *fausse monnaie.*

Voyons-les successivement.

Le bi-métallisme véritable

Qu'est-ce d'abord qu'une vraie monnaie ?

Une vraie monnaie est une pièce — de métal généralement — qu'on échange contre d'autres marchandises, pour sa vraie valeur, c'est-à-dire pour la valeur du métal qui y est contenu. Une pièce de monnaie qui renferme 10 grammes d'or par exemple, n'a pas d'autre valeur (aux frais de frappe près) que la valeur qu'ont 10 grammes d'or non monnayé. C'est-à-dire qu'on l'échangera contre les mêmes quantités de blé, de fer ou de carottes que celles qu'on obtiendrait en donnant n'importe quel morceau d'or de 10 grammes. Cette identité de valeur entre la pièce et le lingot se trouve pratiquement assurée par ce qu'on appelle la « liberté de la frappe », c'est-à-dire la faculté pour tout particulier de faire « frapper » en pièces de monnaie l'or qu'il possède, ou inversement de faire fondre les pièces d'or qu'il a.

Le bi-métallisme véritable consiste à établir un tel régime non plus seulement pour l'or mais pour deux métaux : l'or et l'argent : faire de l'argent comme de l'or, une vraie monnaie, dont la valeur de chaque pièce sera exactement celle du poids d'argent qu'elle contiendra, cette identité de valeur entre l'argent métal et la pièce de monnaie d'argent, étant assurée par la liberté de la frappe de l'argent.

Ce système en soi n'a rien d'absurde, et il a été

pratiqué à maintes époques, mais pour le moment il serait manifestement détestable. Et voici pourquoi :

La principale qualité qu'on demande à une monnaie, c'est, pour des raisons faciles à comprendre, de posséder une valeur aussi stable que possible. Un métal dont la valeur serait susceptible de varier du simple au double en quelques jours, ferait une détestable monnaie, puisque les prix varieraient alors en quelques jours du simple au double. Or, pour qu'un métal ait une valeur qui ne varie pas, ou ne varie que peu, il faut que l'élément essentiel qui détermine la valeur des métaux, comme la valeur de tout autre produit — c'est-à-dire le travail que ce produit exige — ne varie pas ou varie peu. (Si en effet il faut demain le double d'ouvriers pour extraire un kilog d'or qu'il n'en faut aujourd'hui, il y aura besoin du double de vivres, du double de vêtements, etc., pour entretenir ces ouvriers, et par suite on ne pourra céder le kilog d'or que contre un nombre double de marchandises que précédemment.)

Pour qu'un métal soit apte à faire une monnaie, il faut donc, au moins pendant un certain temps, que le travail nécessaire à sa production ne varie que peu, ou, plus précisément, ne varie que dans la mesure des progrès généraux de la technique (1). Dans le cas de l'or, cette condition est, pour le moment, à peu près remplie, bien qu'elle soit loin de l'être d'une façon absolue, et que, dans quelque dix ou vingt ans, lors de l'épuisement des mines du Transvaal, elle ne le sera sans doute plus ; pour l'argent, elle l'a été autrefois, mais pour l'instant, *elle ne l'est pas du tout.*

L'argent en effet est, à l'heure actuelle, dépourvu de toute valeur propre, du fait *qu'il n'est plus qu'un sous-produit.*

Autrefois, l'argent était extrait de mines d'argent, comme l'or est extrait de mines d'or ; la quantité de travail nécessaire pour extraire les minerais d'argent du sol, et extraire de ces minerais le métal était donc relativement bien déterminée. Aujourd'hui, au contraire, il existe bien encore quelques mines d'argent, mais la plus grande quantité d'argent provient — et cela de plus en plus — non point de mines d'argent, mais de mines de plomb. La plupart des minerais de plomb renferment en effet de faibles quantités d'argent qu'il est facile d'en extraire, par une opération métallurgique assez simple. Il en résulte que l'argent n'est plus aujourd'hui que le sous-produit du plomb comme le goudron n'est que le sous-produit de la fabrication du gaz ou du coke.

Or un sous-produit n'a pas, par lui-même, une valeur déterminée ; sa valeur dépend du produit principal, et on en voit facilement la raison. Si le travail que nécessite la fabrication du produit principal et de son sous-produit, le plomb et l'argent dans le cas présent, est une quantité bien déterminée, il n'est par contre pas possible de distinguer ce qui dans ce travail se rapporte au plomb et ce qui se rapporte à l'argent. Le minerai contenu dans le sol contient plomb et argent; on l'extrait d'un seul bloc; quelle est, dans le travail qu'a nécessité l'abatage d'une tonne de minerai, la part qui revient au plomb et celle qui revient à l'argent ? Impossible de le dire. C'est pourquoi, si la somme des valeurs du plomb et de l'argent est déterminée, cette somme étant égale au travail qu'a exigé la série des opérations qui ont abouti à l'obtention du plomb et de l'argent, la proportion selon laquelle cette somme se répartit entre ses deux éléments, valeur du plomb et valeur de l'argent, est en revanche complètement indéterminée. Il en résulte que ces valeurs, surtout celle du produit qu'on appelle pour cette raison le sous-produit, peut varier considérablement dans un délai très court.

On s'en rendra compte en envisageant par exemple le cas suivant : Si les besoins du produit principal, ceux de plomb en l'espèce, augementent, la production de plomb sera augmentée, mais de ce fait, la production d'argent va elle aussi nécessairement augmenter, puisque les deux productions sont techniquement inséparables. Or le fait que les besoins de plomb ont augmenté n'implique pas que ceux d'argent aient augmenté; il va donc y avoir de l'argent en excès. Celui-ci sera en état de surproduction croissante : pour chaque tonne de plomb produite correspondra un excès d'argent qui ira s'ajouter aux excès précédents ; les stocks d'argent croîtront indéfiniment, et le prix de l'argent ne cessera de s'avilir jusqu'à tomber même à zéro, comme c'est le cas pour certains sous-produits qui, bien qu'utilisables et utilisés, n'en ont pas moins perdu toute valeur (on les appelle alors des « déchets »).

Depuis que l'argent est devenu un sous-produit du plomb, sa valeur est donc dépourvue de toute stabilité si on en faisait maintenant une monnaie, ce ne pourrait être qu'une monnaie détestable, une monnaie dans laquelle les prix seront susceptibles de varier considérablement à tout moment. De tous les métaux l'argent est aujourd'hui celui qui serait la plus mauvaise des monnaies (2).

Tout ceci ne s'entend, bien entendu, que pour le cas d'une *vraie* monnaie, pour de l'argent dont les pièces auraient leur valeur réelle, la valeur du poids d'argent dont elles seraient faites. Mais ceux qui préconisent aujourd'hui le bi-métallisme ne veulent généralement pas du bi-métallisme véritable. Ce qu'ils veulent — en se gardant bien de le dire — c'est le faux bi-métallisme, un bi-métallisme qui n'est que de l'émission de fausse monnaie, qui n'est, pour employer l'euphémisme à la mode, que de l' « inflation ».

La quinzaine prochaine, nous regarderons de plus près ce faux bi-métallisme.

R. LOUZON.

(1). — Car alors la quantité de travail nécessaire pour produire les autres marchandises et celle nécessaire pour produire le métal variant dans les mêmes proportions, le rapport entre ces travaux ne varie pas, il en est donc de même du rapport de leurs valeurs, si bien que les prix ne varient pas.

(2). — On objectera peut-être que l'argent est employé comme monnaie en Chine, aujourd'hui encore. Le malheur est que, pas plus que l'or, l'argent n'est la monnaie de la Chine, pour la bonne raison que la Chine est un pays de civilisation trop perfectionnée et trop conservatrice pour se satisfaire d'une monnaie aussi imparfaite que la monnaie métallique, quel que soit le métal employé.

Mais cela est une autre histoire... dont nous aurons peut-être l'occasion de reparler à propos du « dollar-marchandise » de Roosevelt.

Sur 25 administrateurs de compagnies de chemins de fer, a dit Moch, à la Chambre, il y a 14 administrateurs de sociétés métallurgiques fournisseurs des compagnies.

Très bien ! Mais en attendant de faire cesser ce scandale, qu'attend-on pour empêcher au moins son extension, en exigeant l'abrogation immédiate de l'arrêté illégal par lequel le gouverneur général Carde a fait passer sous la direction du P. L. M., et donc des fournisseurs métallurgiques, les 4.000 kilomètres du réseau de l'Etat algérien

(Voir R. P. du 10 décembre 1933).

La renaissance du syndicalisme

Les Assurances sociales et la leçon Stavisky

Ce n'est pas sans surprise que l'on a appris que Stavisky avait exercé ses talents jusque sur les caisses d'assurances sociales.

Certes, les caisses d'assurances sont aujourd'hui en possession de réserves importantes. C'est un problème délicat que le placement de ces réserves.

De là à tomber dans les pattes d'escrocs comme Stavisky et à confier des millions et des millions à « ma tante » de Bayonne il y a de la marge.

Cette marge a été franchie cependant par la Caisse interdépartementale de Seine et de Seine-et-Oise et par la caisse « Le Travail ». La première y est allée de 22 millions; la seconde, d'un million.

La Caisse interdépartementale, on le sait, est la caisse primaire des assurés sociaux de la région parisienne qui n'ont fait choix d'aucune caisse particulière. Indifférents à la loi nouvelle, sourds aux appels des syndicats confédérés, ou désorientés par les volte-face des syndicats unitaires, de nombreux ouvriers ont été automatiquement rattachés à cette caisse. Celle-ci compte parmi ses administrateurs plusieurs représentants ouvriers, notamment Buisson, le secrétaire de la C.G.T., spécialisé dans les assurances sociales.

La caisse primaire confédérée « Le Travail » est présidée par Guiraud, le secrétaire de l'Union des syndicats de la Seine, et administrée par Bled. Sans souci de tendance, et pensant que la haine recuite dont nous gratifie Guiraud ne devait pas influer sur notre jugement, nous avons analysé ici-même dernièrement les chiffres satisfaisants du bilan de cette caisse pour 1932 : 20.000 membres, un boni de 1.668.000 francs sur les prestations, une gestion parfaite.

Hélas ! il nous faut déchanter aujourd'hui. Sur ces 1.668.000 francs de disponibilités, un million a été englouti chez Stavisky.

Sans plus de souci de tendance aujourd'hui, avec la même préoccupation d'une bonne gestion des assurances sociales, dans le dessein de ne pas fournir d'aliment à la méfiance provoquée par les campagnes tant des communistes que du patronat, nous demandons comment ces Caisses administrées par des représentants ouvriers ont pu commettre une pareille faute.

Nous ne voyons que trois hypothèses :

1° La bonne foi, confinant à l'aveuglement. On ne place pas un million en bons du Crédit municipal de Bayonne ;

2° La copinerie avec Dalimier qui a osé recommander aux caisses d'assurances sociales les bons Stavisky ;

3° La malhonnêteté et la complicité ; ces bons étaient placés à grand renfort de commissions exceptionnelles.

Quelle est la bonne entre ces trois hypothèses ? On finira bien par le savoir.

Mais d'ores et déjà, quelques constatations sont possibles. Les administrateurs ouvriers ne jouent pas le rôle qu'ils devraient jouer. Dans la meilleure des hypothèses ils font figure de soliveaux, ne sachant que se taire ou acquiescer. Il y a quelques semaines, on apprenait comment la Fédération des sociétés de secours mutuels d'instituteurs s'en était laissé mettre plein la vue par quelques notabilités médicales dans l'affaire du sanatorium de Saint-Jean-d'Aulph. Aujourd'hui, c'est un secrétaire confédéral et un secrétaire d'Union départementale qui s'en laissent mettre plein la vue par un Dalimier, ministre du travail et démarcheur en chef de Stavisky. Ce n'est pas ainsi qu'on arrivera à conquérir la gestion des assurances sociales par les assurés eux-mêmes. Pour des syndicalistes, cependant, il ne peut y avoir d'autre objectif.

La leçon doit servir à quelque chose. D'abord, ces fonds ne peuvent être perdus. L'Etat, en la personne de son ministre du travail, a donné sa garantie ; il ne peut se défiler. Mais on doit envisager certaines modifications sérieuses.

En premier lieu, pourquoi faire des bénéfices et garder de telles disponibilités dans l'assurance-maladie ? Donc, nécessité d'améliorer les prestations, augmenter les indemnités ; tout d'abord en finir avec les complications qui lassent le véritable malade mais ne rebutent nullement le fricoteur professionnel.

En second lieu, veiller à ce que la capitalisation de l'assurance-vieillesse n'aille ni engraisser ceux qu'un ministre du travail, François-Albert, qualifiait prophétiquement de gangsters des assurances sociales, ni se perdre dans le tonneau sans fond de l'Etat. Il ne faut pas que les Assurances sociales aient le sort de la Caisse des invalides de la marine, périodiquement vidée par tous les rois et tous les gouvernements qui se succédaient.

Aux syndicats ouvriers d'y veiller. C'est eux seuls d'ailleurs qui peuvent réaliser l'assurance sociale aux assurés, c'est-à-dire à ceux qui ont intérêt à sa bonne gestion.

Si le gouvernement veut « moraliser » la presse, qu'il cesse d'abord d'en être le principal corrupteur; qu'il cesse de l'acheter au moyen de fonds secrets.

Ne pas oublier que le patron de Dubarry n'est autre que

CAILLAUX

président de la commission des finances du Sénat, celui qui trouve scandaleux de ne pas réduire tous les traitements, même les plus petits

La grève du Livre à Bordeaux

Bordeaux, 6 *janvier*.

Depuis le 18 décembre, 950 ouvriers de l'imprimerie sont en grève à Bordeaux. Je tiens à remercier tout d'abord les camarades qui ont bien voulu documenter la *R. P.* sur ce conflit et tout spécialement l'ami Bœuf, secrétaire du syndicat des papetiers.

Les forces en présence

La grève intéresse les lithos, typos et papetiers des plus importantes maisons de Bordeaux. Le personnel des journaux n'est pas englobé dans ce mouvement. Les ouvriers sont organisés dans trois syndicats: lithographie, typographie, papetiers, tous trois adhérents à la C.G.T. et groupant environ 850 camarades. Une centaine de non-syndiqués participent au mouvement, surtout des femmes. Il n'y a pas d'organisation unitaire; les camarades partageant le point de vue de la C.G.T.U. ont constitué une opposition syndicaliste révolutionnaire (O.S.R.) au sein du syndicat confédéré.

Côté patronal: la maison Delmas (typographie) qui emploie à elle seule près de 500 personnes et fournit près de la moitié des grévistes, les maisons Sidaine, Pech et Destout (lithographie) sont les plus touchées par la grève. L'Imprimerie dite « Coopérative » fonctionne avec un personnel de jaunes (les syndicats qui, vu ses prix avantageux, lui confiaient du travail devront s'en souvenir !) Les maisons Arcé et Bière ne sont pas touchées, ainsi que la maison Wetterwald qui emploie un personnel recruté de préférence dans les patronages catholiques.

Le syndicat des maîtres-imprimeurs qui dirige la résistance patronale a pour président un certain Piganeau, mais l'influence de Delmas y est prépondérante car les votes ont lieu au prorata du personnel employé.

Avant la grève

Les salaires étaient déterminés depuis 1929 par un contrat établi par la commission paritaire du livre qui prenait fin le 31 décembre 1933. Partant d'un salaire de base de 7 fr. 50, on le multipliait par un coefficient ou indice du coût de la vie établi par cette commission paritaire. L'indice était révisé tous les semestres. On était ainsi arrivé à un salaire minimum de 38 francs.

Le 17 novembre, au cours d'une entrevue avec le syndicat des maîtres-imprimeurs, les syndicats ouvriers présentèrent un projet de nouvelle convention dont voici les caractéristiques essentielles :

départ d'un salaire de base de 9 francs et dans la détermination de l'indice, adjonction au chapitre « dépenses diverses » d'un paragraphe « impôt, prévoyance » (soit environ 14 points de plus à l'indice) ;

salaire hebdomadaire et semaine de congé payée; fixation à 7 heures de la journée des linotypistes (résultat obtenu dans les journaux).) Nos camarades pensent en effet que l'emploi de machines perfectionnées... doit profiter à l'ouvrier ;

rétribution supplémentaire de 5 francs aux lithos utilisant la machine « Offset » ;

suppression enfin des catégories chez les ouvrières papetières. Celles-ci sont arbitrairement divisées en ouvrières habiles, bonnes ouvrières, ouvrières moyennes. Inutile d'insister sur le scandale de pareilles désignations, porte ouverte au pire favoritisme. Les syndicats ouvriers demandaient une seule catégorie rétribuée à 75 % du salaire masculin (les ouvrières « habiles » touchaient seulement 50 %) ;

enfin nos camarades demandaient la limitation à un an du nouveau contrat.

La réponse unanime du syndicat patronal fut le rejet total et brutal de toutes ces revendications. Prévoyant la possibilité d'un conflit, les patrons, pour se libérer des travaux de fin d'année, poussèrent « aux heures supplémentaires ».

Le 9 décembre, lors d'une assemblée générale, les ouvriers — ne tombant pas dans le piège — refusèrent de faire des heures supplémentaires par une décision unanime. Le syndicat patronal déclara alors que les pourparlers ne seraient repris que si cette mesure était rapportée.

Le 13 décembre, une nouvelle assemblée générale confirma la décision de la première. Le soir même, le président du syndicat patronal renouvelait à la commission mixte intersyndical son ultimatum. Un referendum fut alors décidé pour le 16 décembre. Il s'agissait de voter sur l'un ou l'autre des deux points suivants :

« rapporter la mesure de suppression des heures supplémentaires et, comme résultat, la reprise immédiate des pourparlers;

« maintenir la mesure prise unanimement, la réponse affirmative équivalant à la cessation du travail dans les imprimeries ».

716 voix contre 46 se prononcèrent pour la grève. Le soir, la délégation ouvrière ne fut pas reçue par le syndicat patronal. Le 18 décembre, la grève était déclanchée.

La grève

L'amicale des protes et correcteurs offrit sa médiation sur la base d'une conférence de six délégués: le président de la fédération nationale patronale, Lavauzelle, celui du syndicat local patronal, les présidents national et local des protes, les secrétaires national et local ouvriers. Cette conférence eut lieu le 28 décembre. Nos camarades présentèrent une convention « minima » : salaire de base, 8 fr. 50 au lieu de 9 francs, salaire hebdomadaire ou semaine de congé au choix, entente à trouver sur les autres points. L'assemblée générale patronale repoussa ces propositions. Sa réponse — placardée sur les murs de Bordeaux en jaune canari — porte de nouveaux tarifs, supérieurs aux anciens d'environ 1 fr. 50 seulement et conserve les catégories féminines. L'assemblée générale des grévistes, tenue le 5 janvier, a voté la continuation de la grève. Le 6, nouvelle mesure d'intimidation: prétextant une rupture abusive de contrat, le syndicat patronal a avisé par voie d'huissier les syndicats ouvriers qu'il se livrait à une saisie-arrêt sur les sommes adressées aux syndicats des typos, lithos et papetiers.

La grève est dirigée par un comité de grève de 15 membres (5 par syndicat). Jusqu'ici pas de défaillances. Peu de jaunes. Un « recruteur » est parti à Paris alerter la sinistre officine Poublanc dite « la Liberté du Travail »: il ne semble pas que cette expédition ait été très fructueuse. Les caisses syndicales ont les reins solides et versent des secours hebdomadaires réguliers; une solidarité agissante et qui doit s'amplifier vient en aide à nos camarades. Des sections syndicales ont promis des envois réguliers de fonds: Toulouse verse 3.000 francs par semaine. Les camarades non-grévistes employés dans les journaux abandonnent 10 % de leurs salaires. L'essentiel est que les travaux en cours ne soient pas exécutés ailleurs et que la place de Bordeaux reste rigoureusement à l'index.

Signalons enfin que quelques entreprises ont signé sur la base de la convention minima un contrat d'attente: Rouleau qui emploie quelques ouvriers et Erbil qui en emploie une trentaine.

La grève, les journaux et les partis

Lisez la presse bordelaise. On y parle de tout: de Bayonne, de Stavisky, du monstre de Loch-Ness, mais

pas un mot de la grève. Silence complet dans la *Gironde*, la *France* et la *Liberté*. Nos camarades ont refusé de composer l'appel patronal affiché sur les murs; en revanche, rien ne passe des appels ouvriers... sauf cependant des offres d'emplois pour les imprimeries en grève ! Le *Cri Populaire*, organe hebdomadaire néo-socialiste, ne parle pas du mouvement. Il l'ignore ! Ce torchon a d'autres préoccupations: l'ordre, l'autorité et la nation suffisent à garnir ses colonnes. *L'Unité*, hebdomadaire « S.F.I.O. dur », est un peu plus éloquent... mais pas trop. Le *Travailleur*, communiste, s'en occupe davantage et critique la façon dont la grève est conduite. Il y a mieux: une élection cantonale partielle a eu lieu le 7 janvier. La confection des affiches néo-socialistes fut confiée à des jaunes. Les « durs », eux, ont eu au moins la pudeur d'aller chez Rouleau qui a signé un contrat d'attente. Espérons que nos camarades sauront se souvenir avant tout de l'attitude inqualifiable du néo-socialisme, estimer à leur juste valeur le dévouement à la classe ouvrière d'une équipe de bonimenteurs qui se foutent du syndicalisme comme de leurs premiers reniements. Belle leçon pour ceux qui croient encore aux vertus des partis politiques et qui subordonnent à ces boutiques le mouvement syndical !

La grève et l'O. S. R.

Les camarades constituant dans le syndicat confédéré une opposition syndicale critiquent âprement la direction. Ils demandaient un comité de grève plus nombreux (35 au lieu de 15). Leurs représentants au comité de grève ont voté contre la convention minima (3 voix contre) et ont repris leurs anciennes propositions: pas d'échelle mobile mais un salaire fixe de 45 francs. L'O.S.R. demande en outre l'organisation de piquets de grève et l'extension du mouvement aux journaux; elle édite un journal de grève où elle expose son point de vue.

Je ne veux point me prononcer sur la valeur de ces demandes. Je signale simplement que le ton général du *Journal de grève* est déplaisant et le dénigrement un peu trop systématique. Le secrétaire général Duben en prend pour son grade. Et Liochon ! le malheureux totalise à lui seul « un profil vaguement asiatique, un sourire séraphique et un calme ingénu ». La grève, dit le bulletin de l'O.S.R., n'est pas « une partie de plaisir ». Parfaitement d'accord ! Aussi est-il un peu ridicule de garnir quelques colonnes de plaisanteries douteuses et d'une ironie assez pesante pour déshonorer un journal humoristique de chef-lieu de canton. Je ne pense pas que ces procédés — quelle que soit la justesse ou la fausseté des thèses de l'O.S.R. — puissent renforcer l'influence de ceux qui les emploient.

Autre sottise plus grave. Le 16 décembre, la grève est décidée, elle commence le 18. *L'Humanité* du 19 l'annonce en quelques lignes signées Rabaté, secrétaire de l'U.R.U. Et on lit — déjà ! — cette phrase rituelle et sacramentelle: « De multiples manœuvres sont tentées par les patrons avec l'aide des chefs confédérés ». Pourquoi pas « avec la complicité » ! Nous sommes, hélas ! habitués depuis longtemps à ces mauvais procédés de polémique...

⁂

Bordeaux, 20 janvier.

La grève se poursuit sans défaillances: les patrons, refusant visiblement tout arbitrage et attendant de la lassitude des ouvriers ou du manque d'argent une victoire totale. Calcul un peu naïf ! Le 8 janvier, le président du Tribunal civil a autorisé la Chambre patronale à pratiquer la saisie-arrêt annoncée sur les fonds détenus en banque par les syndicats: cent mille francs ont été ainsi bloqués.

Le 10 janvier, devant le tribunal des référés, les syndicats ouvriers demandèrent la main-levée de cette saisie-arrêt. Naturellement le tribunal a validé la saisie-arrêt: les ouvriers sont accusés d'avoir commis des « actes dolosifs de nature à compromettre l'exécution loyale des conventions collectives de travail ». Que les camarades se reportent à l'origine du conflit: ils se rendront compte que « la loi » permet sans doute la grève uniquement... dans le cas de victoire certaine du patronat. Quand les ouvriers s'efforcent de ne pas être « roulés », ils deviennent coupables d'actes... dolosifs!

L'activité « judiciaire » de la Chambre patronale a rempli d'émulation un patron non-syndiqué (maison Bière) qui, pour son propre compte, a repris contre le syndicat ouvrier la même procédure. Patrons syndiqués, patrons non-syndiqués, concurrents, rivaux se retrouvent avec une touchante unanimité lorsqu'il s'agit de faire front contre les travailleurs. Exemple de solidarité de classe à méditer !

La Chambre syndicale patronale se livre enfin à une débauche inouïe de littérature. A la date actuelle, plus de trente-cinq (35 !) circulaires ont été adressées aux grévistes. La *R. P.* ne suffirait pas à la publication de cette prose. Je prends la dernière en date (20 janvier) comme caractéristique de la lutte anti-syndicale. Les patrons rappellent le succès de leur « procédure » et ajoutent:

> Qu'attendez-vous pour désavouer d'aussi mauvais bergers (les dirigeants syndicaux) qui vous ont mis dans cette posture humiliante devant vos employeurs et devant l'opinion publique en reniant les signatures données en votre nom ?
>
> Attendez-vous que le travail ait définitivement quitté Bordaux et que la moitié d'entre vous soient réduits à un chômage prolongé, sinon total ?
>
> Attendez-vous que les chômeurs des autres centres qui répondent par centaines (?) aux offres d'emplois des maîtres-imprimeur bordelais aient remplacé ceux d'entre vous, etc...
>
> Attendez-vous que les rentrées individuelles qui se sont déjà produites dans vingt imprimeries, etc...
>
> Attendez-vous que des imprimeurs prennent la détermination de ne plus ouvrir leur maison ?
>
> Vous risquez, en prolongeant une grève qui dure déjà depuis cinq semaines, votre situation matérielle et votre honneur professionnel déjà compromis !

Rien ne manque à ce morceau d'éloquence, même pas l'appel à l'honneur: on croirait entendre M. Piétri, spécialiste de ces débats où l'on a à honneur d'élucider des affaires d'honneur ! Un point assez singulier: les grévistes s'étonnent d'appels aussi véhéments. Puisque des centaines de chômeurs les remplacent, puisque les rentrées dépassent les espérances de M. Delmas, il est assez illogique d'évoquer la fermeture des imprimeries...

Signalons enfin que la solidarité financière continue à s'affirmer. Quelques nouveaux exemples: la section girondine du S.N. des instituteurs verse mille francs par semaine, ainsi que l'U.D. confédérée. La Fédération unitaire du Livre a par deux fois envoyé cinq cents francs.

Du côté de la presse, situation inchangée: rien ne paraît sur le conflit, côté patronal ou côté ouvrier. Les démarches faites pour la suppression des annonces: « demandes de personnel pour imprimeries touchées par la grève », sont restées sans effet à la *Petite Gironde* et à la *France*. Signalons que la réactionnaire *Liberté du Sud-Ouest* (directeur: abbé Peuch) s'est engagée à ne plus publier de telles annonces, et a tenu parole ! En revanche, *Le Cri Populaire* continue à garder un silence obstiné sur une grève qui, sans doute, compromet l'ordre et l'autorité. Le seul article qu'il a publié était de l'avis des camarades « une provocation »; en tous cas, une condamnation des revendications « impossibles » des ouvriers. Décidément Marquet va vite, très vite sur la route de la muflerie intégrale !

Nous continuerons à tenir nos lecteurs au courant de ce conflit et nous demandons à tous de manifester à nos camarades en grève leur solidarité en envoyant des fonds à: *Domenc, Bourse du Travail, 42, rue de Lalande, Bordeaux.*

J. BARRUÉ.

Lettre de la quinzaine

Paris, le 21 janvier.

Quand nous jetons un rapide coup d'œil sur les récents événements, nous n'y trouvons pas d'occasions de nous réjouir. Nos camarades fonctionnaires ont vu le Parlement voter la réduction des traitements. Où trois ministères ont échoué, Chautemps a réussi. Non seulement il a fait confirmer le principe de la diminution: il est parvenu à faire voter l'ensemble de son projet financier et les réductions de traitements sont entrées en application. A ce qu'on m'assure, elles sont minimes, elles n'atteignent pas les petits personnels; moi, je veux bien, mais il n'empêche: la porte est désormais entr'ouverte, et, si nos camarades n'y mettent bon ordre, tout le cortège y passera. A commencer par la réduction de l'indemnité de résidence.

C'est cela qui est grave! C'est cela qui rend difficilement admissible l'attitude des députés socialistes S.F.I.O. Car enfin, s'il vous plaît, qu'on ne nous prenne pas pour des... électeurs! Nous ne sommes pas dupes des titres en « capitales grasses » ni des phrases ronflantes: en se retirant de la Chambre pour n'avoir pas à renverser le gouvernement Chautemps, les députés socialistes ont permis ce vote. Leur abstention seule a fait le succès de Chautemps contre les fonctionnaires.

Quelles raisons ont-ils données? Ils en avaient assez, paraît-il, de renverser ministère sur ministère. Chautemps renversé, la concentration sortait du domaine des hypothèses. La concentration réalisée, c'était l'acheminement vers un ministère de salut public, une sorte de dictature, c'était le retour au pouvoir de Tardieu. Pour barrer la route à Tardieu, il fallait voter pour Chautemps. Et, en la circonstance, s'abstenir c'était voter pour lui.

Je m'excuse de trouver cette raison sans valeur. Croient-ils donc, les élus socialistes et les élus de gauche en général, avoir fait de si bon travail qu'en 1936 les électeurs les renverront à la Chambre en majorité et avec des félicitations? S'ils croient cela, ils sont bien naïfs. Moi, je ne veux pas jouer à Mme de Thèbes, mais les mécontentements s'accumulent partout, dans tous les coins et de telle façon que, pour 1936, une seule prévision me paraît possible: un grand coup de balai à la majorité sortante et le succès d'une majorité de droite. En somme, même résultat. Alors, je vous le demande, qu'auront gagné les élus socialistes et le socialisme dans cette aventure sans grandeur?

Le vote socialiste s'expliquerait autrement. Frossard — oui, Frossard! — avait obtenu au groupe parlementaire socialiste en faveur du vote pour 36 voix contre 38. *Le fait qu'il ait réuni un tel nombre de suffrages (et ce après le départ des « mous ») a conduit les partisans du vote* contre *à préconiser l'abstention. Ils ont eu peur de Frossard! Ils ont eu peur d'une nouvelle cassure dans le parti socialiste, car, et ce n'est pas un mince témoignage de l'amoralité présente, Frossard représente maintenant une force dans le parti socialiste!*

Beaucoup pensent qu'ils ont reculé pour mieux sauter et que l'ère des scissions n'est pas close pour le socialisme français. Ce que les fonctionnaires et les militants ouvriers enregistrent dès à présent, c'est qu'en permettant à Chautemps d'avoir sa majorité, le parti socialiste a tourné le dos à la classe ouvrière et à ses organisations.

Tant que le parti socialiste, tout en se prétendant un parti ouvrier, un parti de classe, s'incorporera à une majorité bourgeoise de gauche, il partagera, aux yeux de l'opinion ouvrière, l'incapacité de cette majorité. Le voilà maintenant, pour tout un chacun, responsable de la réduction des traitements des fonctionnaires et, par voie de conséquence, de la politique générale de réduction des conditions de vie des travailleurs.

M. CHAMBELLAND.

La bataille des fonctionnaires

Le jugement des Alpes-Maritimes

A titre d'exemple de la manière dont ont été jugés en province les événements qui ont mis fin — provisoirement — à la bataille des fonctionnaires, reproduisons deux ordres du jour, votés récemment dans les Alpes-Maritimes.

Le premier, que voici, a été voté, d'une part par la commission exécutive départementale de la Fédération des Fonctionnaires, après le compte-rendu du Conseil National, et d'autre part par l'assemblée générale de la section du Syndicat National des Instituteurs:

La commission exécutive

dénonce les parlementaires qui, en persistant à s'engager sur la voie des réductions de traitements, ont manqué à leurs engagements électoraux et préparé avec de nouvelles réductions de salaires ouvriers une aggravation de la crise économique dont souffre le monde du travail;

elle regrette vivement que les dirigeants de la Fédération des Fonctionnaires et du Cartel des Services Publics n'aient point cru devoir lancer au moment favorable les mots d'ordre d'action directe qu'ils avaient annoncés à diverses reprises et jusqu'à la dernière minute;

elle regrette que les dirigeants de la C.G.T. n'aient pas apporté aux fédérations en lutte une aide plus sensible et en particulier qu'elle n'ait pas lié devant l'opinion publique, avec plus de vigueur, la défense du prolétariat administratif et les revendications du prolétariat industriel;

elle pense que la défaite actuelle est due pour une large part à l'absence de confiance du syndicalisme en lui-même, à sa soumission plus ou moins occulte au jeu parlementaire, aux relations qu'il a nouées avec divers partis politiques incapables de s'affranchir de la pression des oligarchies économiques;

elle estime que plus que tout autre le syndicalisme des fonctionnaires qui est en lutte directe avec l'Etat doit être indépendant en fait et en esprit des formations politiques et parlementaires.

***

Le second ordre du jour, dont voici le passage essentiel, a été voté par la section de la Fédération postale confédérée réunie en assemblée générale le 13 janvier :

Convaincue que ses adhérents, depuis longtemps alertés étaient prêts à l'action, regrette qu'aucun mot d'ordre de cessation de travail n'ait répondu aux votes de la Chambre, ni même à la provocation de la commission sénatoriale des finances.

Ne pas oublier :

Que le grand défenseur de la corruption parlementaire est

le SENAT

C'est lui qui a acquitté Péret et toute sa bande d'oustricards.

C'est lui qui a arrêté net les poursuites contre les fraudeurs de la Banque de Bâle en refusant de lever l'immunité parlementaire des sénateurs poursuivis.

En se faisant le protagoniste de la diminution des salaires, le Sénat est dans son rôle :

Les défenseurs des escrocs sont les ennemis-nés des producteurs.

A travers les livres

Deux livres menchevicks

NOE JORDANIA : DIFFICULTES SOCIALISTES (Khéladzé, éditeur).

Toutes les contradictions du menchevisme éclatent dans cet ouvrage de l'ancien président de la défunte république menchevique de Géorgie.

Une excellente critique de la politique des partis dits « socialistes »:

« Les socialistes ont été au gouvernement, mais le socialisme n'y a pas été ». « Le trait caractéristique de la crise du socialisme est constitué par la rupture entre la politique exercée par le socialisme au pouvoir et l'idéologie socialiste ». « La victoire démocratique du socialisme — c'est-à-dire par le moyen des bulletins électoraux, légalement, avec l'exclusion de la force, de la révolution, de la dictature — cette conception n'a rien de commun avec la doctrine socialiste. Elle provient de l'idéologie de la bourgeoisie pacifiste. Un changement aussi idyllique du régime social, une victoire aussi paisible du prolétariat constituent une de ces utopies dont l'Internationale se trouve chargée aujourd'hui ».

De justes critiques également contre le stalinisme :

« D'après Bauer, le caractère socialiste de l'économie bolchevique est prouvé par la circonstance que la richesse du peuple se trouve accumulée dans les mains de l'Etat. Voila qui est tout à fait nouveau dans la pensée socialiste. On savait par l'Histoire que dans les Etats d'Orient, tous les biens immobiliers et tous les habitants se trouvaient à l'entière disposition du gouvernement (Russie, Chine, Chaldée, Turquie, Perse, etc.), mais personne, jusqu'à aujourd'hui n'a voulu voir là des indices du socialisme ».

« La vieille histoire se répète : la révolution est faite par le peuple, mais les fruits en sont cueillis par ses « amis ». Deux camps adverses se forment: d'une part, une poignée de tyrans investis de droits et de privilèges, unis dans une organisation dirigeante à l'instar de camorra, et de l'autre, tout le peuple, le peuple privé de tout droit et transformé en esclave docile de nouveaux maîtres ».

Mais cela, pour aboutir à quoi?

Pour aboutir à préconiser l'institution d'une société où l'économie continuerait à être capitaliste, mais où le gouvernement serait aux mains des socialistes, car « l'économie capitaliste n'implique pas nécessairement le pouvoir bourgeois » ! ! !

R. L.

PIETRO NENNI : LA LUTTE SOCIALISTE CONTRE LE FASCISME ET POUR LE POUVOIR.

De cette brochure qui contient le discours prononcé à la conférence socialiste internationale d'août dernier par l'ancien directeur de l' « Avanti », on peut dire exactement la même chose que du livre de Jordania. Aussitôt qu'une affirmation doctrinale (de gauche) est faite, vient immédiatement après, une affirmation pratique exactement contraire (de droite).

Ainsi, sur la politique du moindre mal et de la participation révolutionnaire :

« Je considère que les événements d'Allemagne sont le point final des expériences révisionnistes et réformistes d'après guerre, qui ont apporté la preuve évidente d'une vérité, somme toute banale, qui jadis était admise par tous les socialistes; c'est-à-dire que sur la base de la propriété capitaliste, nulle politique, vraiment démocratique, nulle politique socialiste n'est jamais possible ».

Mais, tout de suite après :

« Je ne crois pas qu'il s'agisse pour nous d'arriver à des condamnations catégoriques de principe qui nous amènent à exclure toujours, dans toutes les conditions, dans tous les moments, la possibilité de pareille tactique (la participation ministérielle) ».

Sur les rapports avec les classes moyennes :

« Il ne faut pas nier la divergence idéologique profonde qui existe entre le prolétariat et les classes moyennes. Au surplus, je crois qu'il ne faut nullement encourager les tentatives de ceux qui essayent de réduire le socialisme à la taille des classes moyennes ».

Mais, tout de suite après :

« Est-ce que nous ne pourrions pas écarter, pour le moment, tout ce qui, sur le plan des réalisations finales, peut nous séparer des classes moyennes, pour mettre au premier plan, une certaine solidarité sur le plan des intérêts immédiats ? ».

Et ainsi de suite. D'abord « théoriquement », on affirme blanc, puis « pratiquement », on dit noir. Vous cherchez la véritable cause de la faillite du socialisme ?... La voilà !

R. L.

A travers les Revues

Voici quatre revues sympathiques que je nomme par ordre d'ancienneté :

Les humbles (revue littéraire des Primaires, 229, rue de Tolbiac, Paris-13e, abonnement : 30 francs).

Les Primaires (revue mensuelle de culture populaire, de littérature et d'art, 36, rue Ernest-Renan, Issy-les-Moulineaux, 30 francs).

Masses (sociologie, économie, politique, littérature, architecture, arts, 3, rue Mouffetard, Paris-Ve, 10 francs).

Prolétariat... (50 francs). Ici aussi une revue qui touche à la culture, à la littérature, à l'art, mais ne dédaigne pas de montrer une opinion politique.

Quatre revues d'accord, entre elles, sur les grandes lignes. Elles s'adressent toutes quatre à ces masses qui n'ont guère reçu d'autre instruction que celle de l'école primaire; à ces masses qui forment le Prolétariat. Un lecteur de la *Révolution Prolétarienne* pourrait les accueillir volontiers.

Toutes quatre honnissent la réaction sans être dupe de la « gauche », elles renâclent devant Renaudel sans s'emballer sur Léon Blum ou Marcel Cachin; elles acclament la Révolution russe sans tomber dans l'admiration servile du régime stalinien (et elles le montrent dans l'affaire Victor Serge); elles savent qu'il n'y aura de paix que celle que les prolétaires construiront de leurs mains; elles cherchent à retrouver ce goût de s'instruire, cette faculté de comprendre le beau qui reste au cœur du peuple malgré toutes les sophistifications d'une culture artificielle; elles tapent sur les trafiquants des lettres et des arts sans oublier que le cinéma est le premier art populaire de notre époque.

J'oubliais : toutes les quatre, elles appellent l'unité prolétarienne.

Et alors, la même idée vous vient : pourquoi sont-elles quatre ? Sont-elles si riches que ça ?... Mais non, elles sont plus ou moins dans la gêne. Alors ?

Pourquoi ne concentrent-elles pas leurs forces d'argent — leurs forces de rédaction — leurs forces de dévouement ?...

Emettant du fond de ma province, ce vœu timide, je n'oublie certes pas que toute église est élargie de petites chapelles — et je ne méconnais pas combien ces petites chapelles peuvent jouer un rôle décisif dans l'élaboration de la classification des idées. Mais, en l'occurence, si je vois bien des chapelles (et si j'avais de meilleurs yeux, j'en découvrirais plus de quatre !) je ne vois pas où est l'église, la grande nef qui réunit les masses de fidèles prolétariens...

Ces masses, pour l'heure, n'ont point le désir de s'attacher aux nuances et aux reflets qui peuvent séparer nos amis des *Primaires* de ceux de *Prolétariat*, par exemple.

Que les amis que je compte, ici et là, excusent une intrusion dans un domaine qui n'est point celui ordinaire de la critique. Je ne me la permets que dans la mesure où je me sens solidaire de leurs efforts que je sais nécessaires et désintéressés.

B. GIAUFFRET.

FAITS et DOCUMENTS

Le Dnieprostroï

Du **Travailleur** sous la signature de B. Souvarine, en réponse à un article d'un autre collaborateur du même journal, ces renseignements sur le Dnieprostroï :

...Notre camarade parle des centrales électriques « monstres » construites au cours des dernières années.

Effectivement, le Dnieprostroï est un monstre. Lager en indique la capacité de production énergétique : 810.000 chevaux, mais il oublie de signaler que sur les 9 turbines de 90.000 ch., il n'y en a qu'une qui marche. Les 8 autres turbines ne turbinent pas. Autrement dit, on a dépensé une somme exorbitante, on a investi des milliards de roubles, on a couvert d'or et de dollars des spécialistes étrangers, on a exténué une masse d'ouvriers, on a dépouillé une multitude de paysans pour aboutir à édifier un « monstre » actuellement inutile et qui ne sera pas utilisable avant longtemps, avant la création et la mise en train d'une industrie neuve capable de dépenser la force motrice. Quant au prix de revient du kilowatt-heure, il faut renoncer à le calculer. Là encore, nous sommes en présence d'une monstruosité sans pareille. Seulement, les bolchéviks ont maintenant de quoi épater les touristes.

Les habitants de l'Ukraine, eux, sont moins enchantés car depuis le Dnieprostoï, ils n'ont plus d'éclairage électrique. C'est un fait. Des villes comme Kiev et Kharkov, et d'autres moins importantes, sont maintenant plongées, la nuit, dans l'obscurité, partiellement ou en totalité, parfois par quartiers à tour de rôle. Dans les maisons, les écoles, les universités, il faut s'éclairer au pétrole (quand on trouve du pétrole, ce qui est un problème quasi-insoluble en dépit des « succès » de l'industrie du naphte car le pétrole est exporté à vil prix pour payer les importations), et avec des lumignons préhistoriques sans verres, par conséquent fumeux et puants (car il n'y a pas plus de verres de lampes que d'autres objets manufacturés, que de bougies ou d'ampoules électriques). Le Dnieprostroï est là, mais pas les câbles pour transporter le courant ni le matériel pour l'utiliser.

Le Travailleur a publié ici-même des extraits d'une lettre d'information parfaitement véridique, parue dans le *Bulletin* de Trotsky. Cette lettre décrit la situation à Kharkov, la capitale, privée d'éclairage. Elle dépeint aussi la misère affreuse des travailleurs du Dnieprostroï qui vivent en grande majorité dans de pitoyables baraques, dans la crasse et la vermine, sans eau, sans lumière, sans chauffage et souvent sans pain, car l'industrialisation à outrance a entraîné une véritable famine. A Kiev, la situation n'est pas meilleure. Lors de la visite d'Herriot, on a rendu à la ville l'électricité (pour 48 heures !), nettoyé les rues, râflé les enfants abandonnés, les mendiants et les vagabonds, aposté des miliciens en gants blancs, etc... Après quoi, tout est rentré dans l'ordre antérieur, c'est-à-dire dans le désordre, l'obscurité, la saleté et la misère.

Même au point de vue strictement technique, les bolchéviks n'ont aucun droit de se vanter du Dnieprostroï, construit sur les plans d'ingénieurs américains et allemands et avec une main-d'œuvre et des cadres russes subordonnés. C'est le colonel Cooper qui mérite les éloges mais nous pouvons nous dispenser de les lui décerner car il a été assez largement payé en dollars. Sur une évaluation théorique des travaux s'élevant à 250 millions de roubles-or, soit 3 milliards 125 millions de francs actuels, le colonel Cooper a touché 2 % d'appointements, soit la bagatelle de 62.500.000 francs. (Ne pas croire que le coût du Dnieprostroï n'ait monté qu'à 3.125.000.000 de francs; c'est là une estimation purement conventionnelle pour le calcul des appointements de l'expert américain; le prix réel est de beaucoup plus considérable).

Un petit pays capitaliste comme la France, qui ne couvre pas le sixième du globe, a construit au cours des dernières années, les ouvrages de Kembs, de la Truyère et d'autres, sans plan quinquennal, sans tintamarre ; ces travaux du génie civil ne le cèdent en rien au Dnieprostroï et présentent même d'indéniables caractéristiques de supériorité sous divers rapports; les prix de revient ne sont pas comparables, la technique est exclusivement celle du pays et les travailleurs exploités dans ces entreprises ont un niveau d'existence et des libertés politiques dont leurs frères de Russie n'osent même plus rêver. Ce n'est pas cela qui fait de nous des partisans du régime capitaliste. Les ouvrages de Kembs produiront à leur achèvement 5 milliards de kilowatts-heure par an et le barrage du Colorado, en cours de construction, est plus important que celui du Dniepr, sans que nous soyons tentés d'en conclure à l'excellence du capitalisme. Mais qu'on ne vienne pas nous vanter les beautés du régime soviétique sans soviets à propos d'un « monstre » hydro-électrique que les bolchéviks n'ont pas été fichus d'ériger par leurs propres moyens nationaux, qui a dévoré des sommes fabuleuses pour aboutir à faire tourner, à vide, une turbine sur neuf et dont le poids ajoute à l'accablement des ouvriers et des paysans travailleurs dans le vaste « pénitencier » qu'est aujourd'hui la Russie.

Sur le chiqué des techniciens

A un dîner de **Plus Loin**, H. Grandjouan — fils du camarade Grandjouan qui fut le dessinateur attitré de la C.G.T. durant sa période héroïque — et qui est lui-même, croyons-nous, ingénieur civil des Mines, fit une conférence sur les techniciens, dont nous extrayons, d'après le compte-rendu de **Plus Loin**, les passages suivants :

On peut se demander si l'importance des techniciens est aussi grande que celle qu'ils s'attribuent et si nous ne sommes pas nous-mêmes habitués à les surestimer.

Qu'appelle-t-on un technicien ? Un homme expert en son métier. A ce titre tout le monde est technicien, sauf ceux qui ne travaillent pas. Plus exactement, on appelle techniciens ceux qui participent au processus de la production sans mettre directement la main à la pâte, sans trop se salir les mains et dont le rôle est de diriger, de contrôler, de créer la possibilité d'un nouveau travail.

Il y a tous les degrés chez les techniciens, depuis les ouvriers spécialisés, les contremaîtres, jusqu'aux fonctionnaires, ingénieurs, administrateurs, etc... Et on peut les diviser en deux groupes, les gros et les petits, suivant les salaires qu'ils reçoivent, les profits auxquels ils ont droit, les hommes qu'ils commandent et la classe à laquelle ils appartiennent. En général, les petits gagnent moins et ont une activité limitée ; les gros gagnent davantage et ont une activité plus générale....

Le rôle matériel des techniciens consiste à fabriquer les machines, à les faire fonctionner, à coordonner les efforts des travailleurs, à pousser le plus possible la main mise de l'homme sur les forces naturelles, donc à contribuer le plus souvent à la marche de la machine économique. Ce rôle apparaît donc au premier abord comme indispensable. A l'Ustica, il semble bien que cette opinion était prédominante. Sans les techniciens, les travailleurs ne pourraient rien faire. A mon avis, ce n'est pas du tout exact. Le technicien est utile, mais au point de vue pratique il n'a pas de valeur irremplaçable. Un technicien peut remplacer un autre technicien, même dans une autre partie.

Le rôle social des techniciens est la conséquence de

leur fonction même. Ils sont conducteurs de travailleurs ; et leur fonction les amène à diriger les hommes en même temps que les machines. Le patron se sert de l'ingénieur comme d'un allié, d'un aide, d'un surveillant ; il lui confie tout ou partie de son autorité sur les hommes. Les techniciens ont le même point de vue et ils sont de l'autre côté de la barricade...

Le rôle des techniciens dans l'organisation d'une société nouvelle est-il d'une importance primordiale ? Sans leur aide la nouvelle organisation est-elle irréalisable ?

Leur indifférence ou leur refus de participer à une nouvelle organisation peut très bien se surmonter, tout au moins dans un pays comme la France. Dans le détail, ce sont les ouvriers qualifiés et les techniciens du premier degré qui assurent le travail quotidien et qui continueront à le faire, car ils sont plutôt du côté de leur classe. Certes, la coordination de leurs efforts dépend des techniciens d'ordre supérieur, mais ceux-ci sont d'ordinaire facilement interchangeables ou remplaçables. Enfin il y a des techniciens de l' « organisation » (peut-être moins qu'on ne croit), et c'est le grand prétexte des patrons, soi-disant éclairés, pour justifier leur pouvoir, leurs privilèges et leurs prérogatives. Or, justement, l'organisation générale changeant de but, de méthodes et d'esprit (c'est ce qu'on appelle une révolution), ces techniciens ne seraient plus utilisables et devraient disparaître.

En somme, même en pleines journées révolutionnaires, la technique économique ne change pas et on a tout le temps d'utiliser les techniciens, ou du moins les intelligences bien disposées, aux endroits nécessaires pour réaliser un changement de direction, les techniciens étant considérés comme des outils utiles, en général interchangeables et remplaçables, dont l'aide doit faciliter et accroître le rendement économique.

Mais il ne faut pas se laisser éblouir par cette utilité au point d'accorder aux techniciens des privilèges inadmissibles. En U.R.S.S., le rôle des techniciens et des fonctionnaires est devenu prépondérant. La foi en la technique, en la science, en l'organisation rationnelle, sous l'égide des hommes de l'art, a abouti à une véritable dictature de la fonction, c'est-à-dire à une dictature du technicien et du fonctionnaire, remplaçant la dictature du prolétariat. Et cette dictature est aussi onéreuse et aussi dangereuse que celle du capitalisme.

Pour conclure, H. Grandjouan, répondant à un contradicteur, termine par l'excellente formule suivante :

Un technicien sans ouvrier ne peut rien faire. Les ouvriers sans technicien peuvent arriver à se débrouiller.

Ce que rapportent les colonies, et la menace japonaise

De **L'Information** sous la signature de Maurice Pernot :

...Que deviendrait la Hollande, une fois dépouillée de son empire indonésien ? C'est ce que se demandent avec inquiétude plusieurs de ceux qui, aux Pays-Bas, connaissent le mieux les problèmes d'Extrême-Orient. On estime généralement que les ressources procurées à la Hollande par ses colonies du Pacifique entre 1900 et 1925, représentent environ sept milliards de florins — plus de soixante-dix milliards de francs — dont une faible partie seulement est restée aux îles ou y a été remployée. Si la période qui suit est beaucoup moins brillante, cela est dû pour une large part à la crise économique et à la baisse de prix des matières premières. Mais les statistiques révèlent une autre cause. En 1900, les exportations nippones aux Indes Néerlandaises se chiffraient par 0,3 million de florins ; en 1915, elles atteignaient 12,8 millions ; en 1918, 114,6. Depuis 1921, les Pays-Bas ont cessé de tenir le premier rang parmi les pays exportateurs, et c'est maintenant le Japon qui l'occupe.

Pour lutter contre la concurrence japonaise, le gouvernement néerlandais a favorisé la création, à Java, de nouvelles industries, employant un personnel presque exclusivement indigène ; on a ouvert des filatures, des brasseries, des papeteries, etc... L'opportunité de constituer une union douanière entre la métropole et ses colonies du Pacifique fut soutenue à la Haye par des voix très autorisées ; le projet échoua devant l'opposition des planteurs qui, écoulant une grande partie de leurs produits sur les marchés étrangers, craignaient des représailles. Pour la même raison, on a écarté l'application de tarifs préférentiels. En attendant, les Indes Néerlandaises sont de plus en plus inondées de produits japonais. Bien plus, depuis quelque temps, les commerçants nippons suivent leur marchandise et des industriels quittent le Japon pour venir s'établir à pied d'œuvre, à la source des matières premières qu'ils emploient.

La communauté d'intérêts qui s'est établie entre les Pays-Bas et la Grande-Bretagne, celle que crée, entre les Pays-Bas et les Etats-Unis, l'investissement de gros capitaux américains aux Indes Néerlandaises, ont naturellement suggéré l'idée d'un pacte de garantie mutuelle, qui unirait les trois puissances.

Déments ou traîtres ?

Des **Communications de presse** de la Fédération Internationale des Transports :

Monsieur Franz Heckert, du Comité central du parti communiste allemand, qui a eu soin de se réfugier bien à temps à Moscou, lance, paisiblement assis devant son bureau, des directives pour l'activité en Allemagne. (Nous empruntons les renseignements au numéro 42, du 10 novembre du *Rundschau,* qui a remplacé l'ancienne *Inprekorr.*

La huitième de cette série de directives est textuellement rédigée comme suit :

« *Il faut organiser une lutte à outrance contre les efforts faits par la social-démocratie et l'Internationale syndicale d'Amsterdam pour empêcher, par de nouvelles manœuvres mensongères, en créant des syndicats illégaux réformistes, la réalisation du front unique révolutionnaire de la classe ouvrière !*

« *Il est nécessaire que là ou les Amsterdamiens réussissent à constituer des organisations de ce genre, nous procédions immédiatement à la formation d'une opposition révolutionnaire au sein de ces groupements, afin de leur donner une impulsion révolutionnaire et de les réunir avec les syndicats indépendants* ».

Quelle est la signification pratique de ces mots, abstraction faite des phrases emphatiques dans lesquelles se complaisent ces révolutionnaires en paroles ?

Cela signifie que, lorsque des difficultés inouïes auront été vaincues et que des groupements auront été reconstitués à l'effet de mener la lutte contre le système hitlérien et de gagner pour cette lutte un nombre aussi grand que possible d'ouvriers et de sympathisants — travail qui doit être accompli sous la menace constante d'arrestations, de sévices et même de la peine de mort, — ces individus qui, est-ce Dieu possible, se nomment communistes, ne trouveront rien de mieux à faire, que d'aller mener une *opposition* au sein de ces groupements ! !...

Si les communistes officiels étaient payés par les Nazis pour leur œuvre funeste, ils ne pourraient pas mieux s'acquitter de leur tâche infâme !

Qu'importe le sort de la classe ! Le clan d'abord !

ENTRE NOUS

Le recensement de nos abonnês

En publiant, dans notre dernier numéro, notre bilan de 1933, nous avons annoncé que nous commencions l'année 1934 avec 1.411 abonnés, contre 968 le 20 janvier 1933.

Voici notre recensement comparé :

	Nombre d'abonnés au 20/1/33	Nombre d'abonnés au 1er/1/34		Nombre d'abonnés au 20/1/33	Nombre d'abonnés au 1er/1/34
Paris	182	245	Loire-Inf..	4	7
Seine ...	132	205	Loiret	3	5
Seine-et-O.	55	87	Lot	3	2
Ain	4	8	Lot-Garonne	3	8
Aisne ...	5	8	Maine-Loire	3	6
Alger ...	21	23	Manche .	1	3
Allier ...	6	11	Marne ...	8	15
Htes-Alpes	2	3	Hte-Marne	1	1
Alpes-Mar.	22	37	Maroc ...	2	—
Ardèche .	16	20	Mayenne .	1	1
Ardennes.	3	4	Meurthe-Mos.	6	6
Ariège ..	1	1	Morbihan .	4	11
Aube ...	4	3	Nièvre ...	2	5
Aude ...	2	3	Nord	18	33
Aveyron .	1	1	Oise	5	9
Belfort ..	1	2	Orne	—	1
B.-du-R. .	7	13	Pas-Calais	5	10
Calvados .	4	11	Puy-Dôme	12	15
Cantal ..	10	7	B.-Pyrénées	7	7
Charente .	7	15	Htes-Pyrénées	1	1
Charente-I.	3	5	Pyrénées-O.	5	3
Cher ...	4	5	Bas-Rhin .	2	1
Corrèze ..	3	4	Ht-Rhin .	1	1
Corse ...	1	1	Rhône ...	41	68
Côte d'Or.	2	2	Hte-Saône.	—	1
Côtes-Nord	9	8	Saône-Loire	6	8
Creuse ..	3	2	Savoie ...	1	2
Dordogne.	1	2	Hte-Savoie	9	18
Doubs ...	9	9	Seine-Inf..	15	43
Drôme ..	8	13	Seine-Marne	5	7
Eure	3	3	Deux-Sèvres	—	1
Finistère.	28	30	Somme ..	9	11
Gard ...	3	2	Tarn	3	3
Hte-Garonne	4	4	Var	6	7
Gers	1	1	Vaucluse .	2	2
Gironde .	21	32	Vendée ..	1	2
Hérault ..	17	15	Vienne ...	3	4
Ile-Vilaine	1	5	Hte-Vienne	9	12
Indre	11	18	Vosges ...	5	8
Indre-Loire	5	7	Yonne ...	4	5
Isère	7	9	Sarre ...	2	1
Jura	9	10	Colonies .	3	10
Landes ..	4	4	Extérieur.	47	50
Loir-Cher	3	3			
Loire	38	79			
Hte-Loire .	17	17	*Totaux* ..	968	1.411

Quelques commentaires, département par département, ne seront pas inutiles, bien au contraire. Non seulement, ils nous permettront de connaître les endroits où nous avons progressé, mais ils nous permettront aussi, et c'est le principal, de discerner les points sur lequel pourra et devra porter notre effort de 1934.

Prenons, aujourd'hui, la région parisienne : Paris, Seine et Seine-et-Oise, la capitale et sa banlieue, le Grand-Paris.

Au 20 janvier 1933, nous y comptions 369 abonnés. Aujourd'hui, nous en avons 537, soit une progression de 168 abonnés en un an. Ce n'est pas mal, direz-vous. Eh bien ! nous ne trouvons pas que ce soit là un résultat satisfaisant. Pour deux raisons.

D'abord, parce que, dans cette région parisienne qui devrait toujours montrer l'exemple, nous sommes présentement en période de baisse. Partis de 369 le 20 janvier 1933, nous étions à 614 le 31 octobre, et nous voilà redescendus à 537 ! Comment s'explique ce recul? Par la façon même dont nous avions réalisé notre avance : notre système des « possibles » nous avait, grâce aux adresses des anciens abonnés du Cri, procuré de nombreux nouveaux abonnés, les camarades qui avaient payé la quittance de 10 francs que nous leur avions fait présenter par la poste. Or ces abonnés n'ont pas tous « tenu » ; un certain nombre d'entre eux n'ont pas renouvelé, soit que la R. P. ne les ait pas intéressés, soit que nous n'ayons pas su les intéresser.

Maintenant, entre nous, franchement, là, croyez-vous que 537 abonnés dans la région parisienne, ce soit un chiffre digne d'une revue syndicaliste ? Nous ne le pensons pas. Tant que nous ne serons pas arrivés, à Paris et dans la Seine, au chiffre minimum de 1.000 abonnés, nous ne cesserons de harceler nos camarades parisiens.

Ils ont, nous en sommes sûrs, mille possibilités de nous recruter de nouveaux lecteurs. Ils peuvent le faire, selon les cas, sur la base locale (arrondissement de Paris ou patelin de banlieue), ou sur la base corporative. Nous nous tenons à leur disposition pour leur communiquer les adresses des abonnés de leur « coin » et, d'autre part, pour nous livrer, avec eux, au recensement des abonnés que nous comptons dans leur corporation.

Nous faisons, une fois de plus, appel aux bonnes volontés. Il ne s'agit pas de gloriole ni de discours : il s'agit d'un effort personnel et permanent avec deux objectifs bien précis :

1° Ne pas descendre au-dessous des 537 abonnés actuels dans la région parisienne;

2° Atteindre le plus rapidement possible, dans cette même région, le chiffre, considéré comme un minimum, de 1.000 abonnés.

***

La prochaine quinzaine, nous commencerons la revue des départements, après avoir publié notre projet de budget pour 1934.

Seule dans toute la presse

« La Révolution Prolétarienne »

prouve son indépendance

EN PUBLIANT SES COMPTES

TOUS SES COMPTES

Aidez-la en lui recrutant de nouveaux abonnés



Le gérant : M. CHAMBELLAND.

Société Générale d'Imprimerie, — NICE